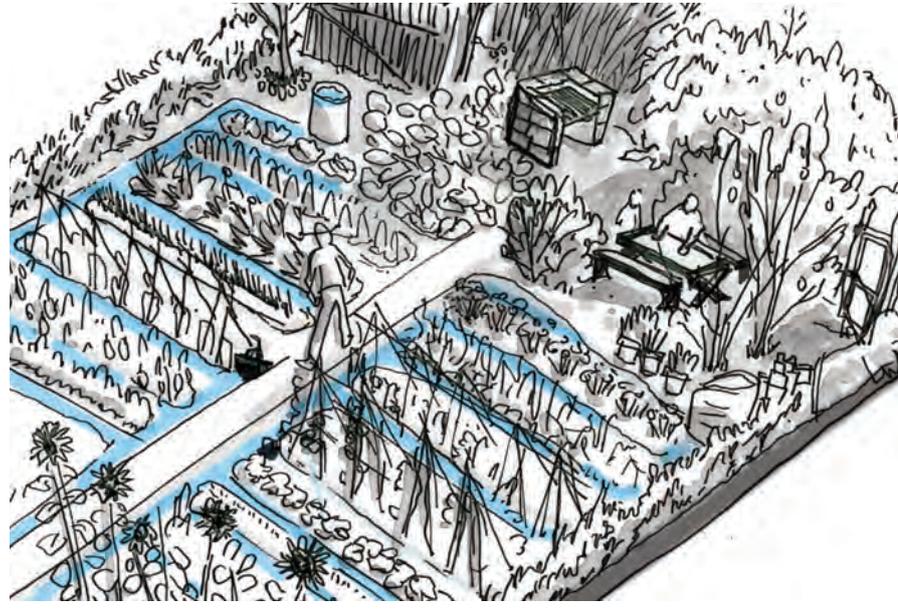




Les jardins familiaux en Pyrénées-orientales

C
A
U
E
 CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT
 10 RUE DU THEATRE 66000 PERPIGNAN
 T. 04 68 34 12 37 Fax : 04 68 34 80 90 Email : caue66@caue-ir.fr



en partenariat avec



Organismes à contacter

**Conseil Général : Pôle
 Agriculture Forêt Espace Rural**
 Hôtel du département
 24, quai Sadi Carnot
 66906 Perpignan cedex
 tél : 04 68 85 82 41
 jordi.campredon@cg66.fr

CAUE des Pyrénées-orientales
 10 rue du Théâtre
 66000 PERPIGNAN
 tél : 04 68 34 12 37
 caue66@caue-ir.fr

GUIDE PRATIQUE ET DE RECOMMANDATIONS

- 1 - Des horts aux jardins familiaux
- 2 - Carnet de visite de jardins familiaux
- 3 - Carnet pratique des porteurs de projet

NOTE

Cet ouvrage a été rédigé en 2012 et diffusé sous forme numérique notamment via le site du CAUE.

Deux années ont passé pour que cette édition papier sorte des presses. Nous avons mis à jour le guide autant que possible, en particulier au niveau du répertoire, mais il se peut que certaines informations soient obsolètes.

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Les jardins familiaux, un véritable quartier pour que s'y développent des actions partagées

Suivant une organisation spatiale singulière, des jardins sont traditionnellement réunis à l'orée du village : les horts. Les jardiniers y pratiquent la démocratie (partage égalitaire de l'eau et des terres fertiles, protection collective contre le vent), ils suivent un règlement communautaire très tôt mis en place. On imagine ainsi dans ces lieux gérés collectivement une certaine cohésion sociale, où, comme au café ou dans le quartier, on aime échanger des informations, discuter...

Le Conseil Général soutient fortement la multiplication de ces lieux partagés, où la solidarité s'apprend et se développe, où les plus démunis peuvent produire une nourriture de qualité : ce sont les jardins familiaux. Aujourd'hui la dimension sociale dans les projets apparaît dans un espace commun réservé pour favoriser l'échange et la convivialité entre jardiniers. C'est cela que le Conseil Général encourage, car il s'agit de ne pas créer des jardins familiaux comme une juxtaposition de parcelles individuelles.

3

Un jardin est un projet collectif avec des espaces communs avec un règlement et une association gestionnaire. L'entretien des espaces communs s'impose collectivement dans le processus de mise en place de jardins familiaux. Impliquer une association de jardiniers dès le choix et l'aménagement des parcelles facilitera ensuite la prise de responsabilité des utilisateurs sur les travaux collectifs incontournables.

Le Conseil Général, par convention, aide à la création de jardins familiaux : les communes et leurs regroupements, Offices Publics de l'Habitat et Centres Communaux d'Action Sociale se rapprocheront du Conseil Général pour tout renseignement.

J'ai voulu ce guide pratique pour qu'il soit, associé aux journées de formation et de sensibilisation que le CAUE organise avec le Conseil Général, un vrai fil conducteur pour les communes et organismes soucieux d'offrir à leurs habitants des espaces de vie équilibrés et de qualité aux environs des villages.

Pour bien vivre et être en bonne santé, il s'agit de jardiner de bons produits de saison, dans l'esprit bio, puis de les cuisiner dans la simplicité ou de les magnifier comme les grands chefs. Bonne dégustation...

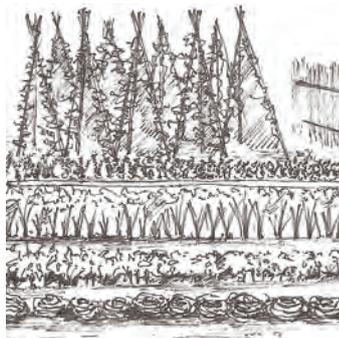
Hermeline Malherbe



INTRODUCTION

Depuis quelques années, de nombreux jardins familiaux ont été créés dans le département : plus d'une vingtaine de jardins existent aujourd'hui... et de nombreux projets émergent. Le Conseil Général accompagne cette dynamique en subventionnant ces créations. Il a sollicité le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement pour élaborer un guide de recommandations à l'intention des porteurs de projets. Par porteurs de projets, nous entendons les mairies ou autres maîtres d'ouvrage et les associations de jardiniers, qui doivent collaborer dès les prémices du projet pour construire ensemble les jardins familiaux.

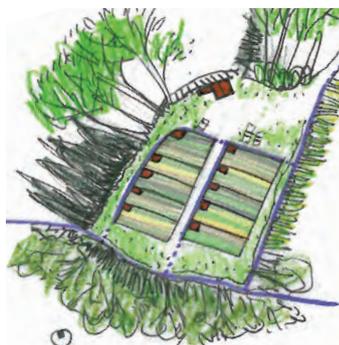
Le guide de recommandations est composé de trois carnets :



Des horts aux jardins familiaux

Le premier carnet resitue les jardins familiaux dans leur contexte historique et revient sur les enjeux de société qui les entourent. Les néo-jardiniers ont en effet beaucoup à apprendre de la tradition locale de regroupement des jardins sous forme d'horts et des qualités propres aux paysages irrigués des regatius. La description des premiers jardins familiaux du département, à Elne, Ille-sur-Têt, Cabestany ou encore Saint-André, permet d'éclaircir les enjeux d'aménagement du territoire et de qualité du cadre de vie que portent les futurs projets.

5



Carnet de visite de jardins familiaux

Dans un second temps, un carnet de visite offre de découvrir une quinzaine de jardins familiaux nés dans les 5 dernières années. Chaque jardin est décrit au moyen d'un plan et de photographies commentées. Ce travail permet de révéler les erreurs les plus souvent commises, en particulier à la conception, et de pointer des projets exemplaires dont s'inspirer.



Carnet pratique pour les porteurs de projet

L'élaboration du troisième carnet fut plus collaborative, elle s'est construite grâce aux échanges avec les nombreux acteurs qui gravitent autour des jardins familiaux dans le département. 25 personnes se sont notamment réunies le 4 mai dans les locaux du CAUE afin d'échanger sur le sujet des jardins familiaux : responsables d'associations de jardiniers, élus de municipalités portant un projet de jardins familiaux, acteurs d'associations abordant le jardinage par un autre bout...

Cinq étapes d'élaboration d'un projet sont décrites dans le carnet 3. Pour chacune, une liste pratique permet de faire le tour des enjeux, point par point. Certains thèmes sont ensuite développés, alimentés par les témoignages recueillis et éclairés par la description de projets extra-départementaux.

Sommaire

Introduction ▶ 6

Livret 1 Des horts aux jardins familiaux ▶ 10



6

Les horts, une tradition locale de regroupement des jardins ▶ 11

Le regatiu : paysages jardinés de l'irrigation ▶ 11

Les jardins familiaux précurseurs ▶ 12

Elne et Ille-sur-Têt, un lopin de terre pour les familles modestes ▶ 13

Cabestany : des jardins moins cloisonnés, une dimension collective ▶ 13

Saint André: un site de jardinage partagé, en coeur de ville ▶ 15

Livret 2 Carnet de visite de jardins familiaux ▶ 18



Cinq ans, une quinzaine de projets
* projets particulièrement intéressants ▶ 19

Les jardins familiaux isolés ▶ 21

Claira ▶ 23

Villelongue-dels-Monts ▶ 24

Rivesaltes ▶ 25

Canohès ▶ 26

Prades* ▶ 27

Jardins parmi les jardins ▶ 30

Toulouges ▶ 31

Bompas ▶ 32

Saint Génis-des-Fontaines ▶ 33

Millas* ▶ 34

Passa* ▶ 35

Jardins en lisière urbaine ▶ 38

Corneilla-del-Vercol ▶ 39

Perpignan Mailloles ▶ 40

Perpignan Bas-Vernet* ▶ 41

Ille-sur-Têt* ▶ 43

Livret 3 **Carnet pratique pour les porteurs de projet** ▶ 45

Aller voir des projets de jardins familiaux, et s'appuyer sur les aides existantes ▶ 47

Aller faire un tour dans les jardins familiaux locaux ▶ 47

Contacteur la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs ▶ 48

Soliciter les aides financières, à la conception, et en nature ▶ 49

Bien choisir le terrain et prendre le temps de dessiner le projet ▶ 50

Tour de l'enjeu, point par point ▶ 50

Des projets qui inspirent : Des équipements communs bien pensés aux horts de la Sagrada Família

L'eau pour structurer et animer le jardin ▶ 52

Des projets qui inspirent : l'eau de la Seine à l'honneur aux jardins familiaux du Parc du chemin de l'Île

7

Donner une place raisonnable et une architecture originale aux cabanons ▶ 54

Tour de l'enjeu, point par point ▶ 54

Casots et cabanon récup' : de quoi s'inspirer! ▶ 55

Construire un cadre privilégié d'échanges, et permettre la transmission du savoir-faire jardinier à des publics variés ▶ 56

Tour de l'enjeu, point par point ▶ 56

Plutôt qu'une parcelle, des activités pédagogiques ▶ 57

Témoignage : les enfants invités dans les jardins familiaux

Des parcelles individuelles, certes, mais un projet et des espaces communs ▶ 58

Témoignage : des chantiers et espaces collectifs pour une bonne convivialité

Des projets qui inspirent : Les jardins des étudiants à l'école du Paysage : une gestion évolutive

D'autres associations qui jardinent ▶ 60

Encourager un jardinage respectueux du sol et économe en eau ▶ 61

Tour de l'enjeu, point par point ▶ 61

Témoignage : quel rôle du règlement vis à vis des pratiques jardinières?

Paillage et compost : connaître, protéger, enrichir le sol ▶ 62

Témoignage : Faut-il se lancer dans un compost collectif?

De l'eau, mais pas trop : un jardinier est économe ▶ 63

Témoignage : comment organiser l'approvisionnement en eau?

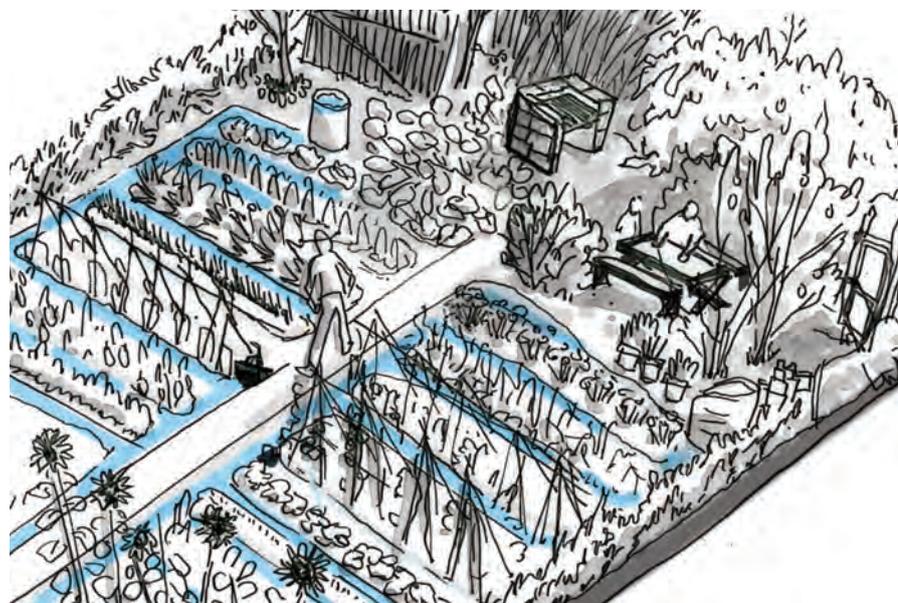


Des horts aux jardins familiaux

9

C
A
U
E

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT
10 RUE DU THEATRE 66000 PERPIGNAN
T. 04 68 34 12 37 Fax : 04 68 34 80 90 Email : caue66@caue-fr.fr



en partenariat avec



Organismes à contacter

**Conseil général: Pôle agriculture
Forêt Espace Rural**
Hôtel du département
24, quai Sadi Carnot
66906 Perpignan cedex
tél : 04 68 85 82 41
christine.figueres@cg66.fr

CAUE des Pyrénées orientales
10 rue du Théâtre
66000 PERPIGNAN
tél : 04 68 34 12 37
cauepyreneesorientales@gmail.com

**Les jardins
familiaux dans
les Pyrénées
orientales**

guide pratique et de
recommandations

LES HORTS : UNE TRADITION LOCALE DE REGROUPEMENT DES JARDINS

À la fin du XIX^e siècle, au terme d'une croissance de plusieurs siècles, les villages accueillent une population qui atteint dans leur histoire un maximum démographique. Les bourgs alors très denses sont animés d'un commerce, d'une agriculture et d'un artisanat florissants ; des activités tributaires les unes des autres et intimement liées au terroir. Suivant une organisation spatiale singulière rencontrée notamment en région méditerranéenne, des jardins sont réunis à l'orée du village pour que chacun puisse en quelques pas se rendre à son lopin. Cet accès à la terre est appréciable par toute famille qui peut ainsi subvenir à ses besoins. Les jardins réunis portent l'appellation locale de horts.

Si dans de nombreuses régions, le potager est, de par sa situation, étroitement lié à l'habitation, dans les plaines et vallées du Roussillon il s'en trouve écarté. Il ne faudrait pas penser que cette distance évoque un certain rejet du jardin en lisière du centre bourg. Loin de là, le jardinage est certes une culture, celle du sol mais était aussi en Pyrénées-orientales une culture au sens d'un aspect particulier de la vie en société. Cet éloignement et ce regroupement des lopins trouvent leurs sources dans les contraintes qu'impose le climat méditerranéen. Un réseau de canaux s'est avéré nécessaire pour acheminer l'eau si précieuse à la vitalité des cultures. Afin que chaque parcelle puisse bénéficier de l'eau, un règlement a très tôt été mis en place. Cette organisation est plus facile à gérer lorsque les paysans ou jardiniers sont en communauté. Mais, une telle orchestration n'est pas la seule justification du regroupement des jardins ; les horts sont aussi une solution rationnelle pour mettre à disposition de tous les terres les plus fertiles et pour se protéger des vents par un ensemble de haies. On imagine ainsi dans ces lieux gérés collectivement une certaine cohésion sociale entre jardiniers, où comme au lavoir, au café ou sur la place du village,

10

on aime échanger des informations, discuter... mais aussi quelques fois se disputer. Les horts, ainsi situés en frange des villages assurent spatialement une transition entre l'espace habité, construit et les terres agricoles plus largement ouvertes.



Complémentarité entre jardins groupés et habitat dense à Ille-sur-Têt



Jardins groupés en terrasses à Caramany

Cette trame jardinée tisse le lien entre les deux unités paysagères très contrastées et cet effet paysager est à préserver dans tout projet d'aménagement, d'extension de commune. Les horts ressemblent à un grand jardin où il fait bon déambuler, dans lequel les chemins de desserte laissent le promeneur découvrir de nombreuses curiosités, un patrimoine très riche : canaux, aqueducs, réservoirs, terrasses mais encore cascades, cascates, agouilles, rigoles, siphons, resclauses, oeils, vannes, autant de termes qui content une histoire et qualifient l'esprit des lieux. Dans l'intimité des espaces clos et cloisonnés d'une végétation quelquefois exubérante, les jardiniers profitent d'un oasis où s'émerveillent les sens, où l'ombre joue délicatement avec la lumière.

LE REGATIU : LES PAYSAGES JARDINÉS DE L'IRRIGATION

La plupart des jardins regroupés se trouvent dans les terres sillonnées de canaux que l'on nomme regatiu, élément identitaire fort des territoires catalans en particulier de la plaine du Roussillon. Il s'agit de paysages très structurés par les trames denses de canaux et de haies. « Dans les années 1920/1930, l'on évaluait à plus de 20 000ha les terres arrosées par les canaux dans les Pyrénées

orientales [...] : c'est ce qui a permis la tradition fruitière et légumière du Roussillon, avec la culture intensive de primeurs à partir de la deuxième moitié du XIXe et durant tout le XXe siècle. [...] Les hommes de ce début de XXIe siècle sont restés marqués par le regatiu, ces terres arrosables par les canaux, et la musique des mots qui s'y rapportent : *agulla* (ruisseau), *ull* (œil d'arrosage), *eixau* (prise d'eau). Il fait la richesse de ces terroirs. Dans ce pays méditerranéen chaud, sec et venteux qui est le nôtre, le regatiu constitue un véritable Eden permettant une éco-

nomie nourricière tout en agrémentant la vie de l'homme. Regatiu du Roussillon, Horta de València ou oasis sahariennes, nous y retrouvons les mêmes paysages, les mêmes coutumes et les mêmes conflits... Mais au delà de la mémoire vive, peut-être avons-nous simplement la nostalgie atavique des origines : l'homme a d'abord habité un grand jardin, appelé Paradis (le mot paradis trouve son origine dans le paridaiza indo-européen, qui veut dire «jardin fermé»). L'eau y était déjà primordiale : «...un flux montait de la terre et irriguait toute la surface du sol... Un fleuve sortait d'Eden pour irriguer le jardin...». La bible, Gn 2,6 et 2,10.

Extrait de l'ouvrage : *Le canal d'Elne, Mille ans de gestion de l'eau en Roussillon*. Romain Pageaud, Henri Joncà, Florence Oms, Ed. Terra dels avis, 2009

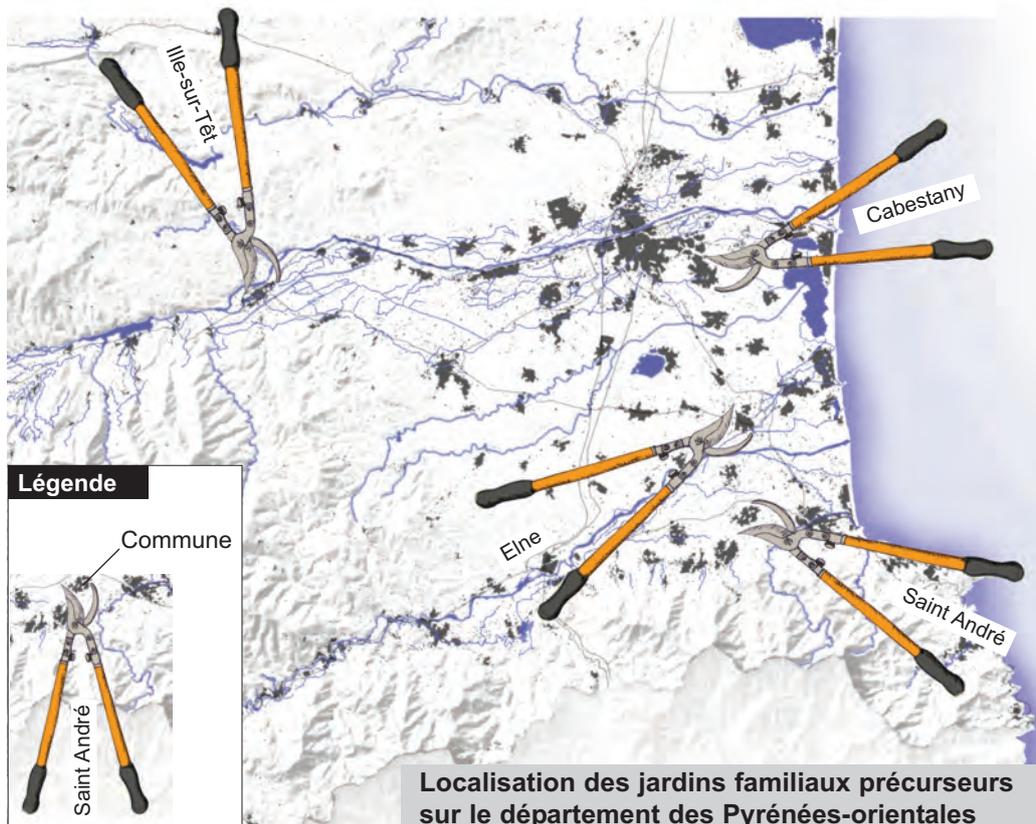


Le regatiu de l'Agly à Saint-Paul-de-Fenouillet

11

LES JARDINS FAMILIAUX PRÉCURSEURS

A Elne, Ille-sur-Têt, Cabestany puis Saint-André, les premiers jardins familiaux du département ont vu le jour entre 1953 et 2003. Avec le temps, le végétal s'y est allègrement installé et les jardiniers se sont approprié les lieux. En les arpentant aujourd'hui, on observe que ces jardins se distinguent de leurs contemporains par leur organisation spatiale mais aussi du fait de leur état d'esprit qui a bien changé. Ces lopins souvent de grande surface, se sont installés dans un



Localisation des jardins familiaux précurseurs sur le département des Pyrénées-orientales

contexte différent ; ils ont été mis à la disposition de familles modestes pour qui le jardinage était un peu plus qu'un loisir, un moyen de subvenir à leurs besoins. Aujourd'hui une dimension sociale apparaît dans les projets de jardins familiaux et un espace commun est très souvent réservé dans le parcellaire pour favoriser l'échange, la convivialité entre jardiniers.

Elne et Ille-sur-Têt : un lopin de terre pour les familles modestes

Les jardins d'Elne ont vu le jour en 1953, grâce au legs d'un terrain appartenant à un grand propriétaire foncier : Paul Reig. Couvrant une très grande surface dans la plaine maraîchère qui s'étend au sud de la ville, ils bénéficient de riches terres alluviales du Tech et de l'eau apportée par le canal d'Elne. Le CCAS gère la répartition de 250 lots de 300 à 400m², confiés en priorité aux ménages modestes résidant dans la commune. Il est bien difficile de visiter les lieux : le promeneur arpente de longs et hauts couloirs plantés, ponctués de portes bariolées et ne peut quasiment pas profiter de percées visuelles donnant à voir les jardins.

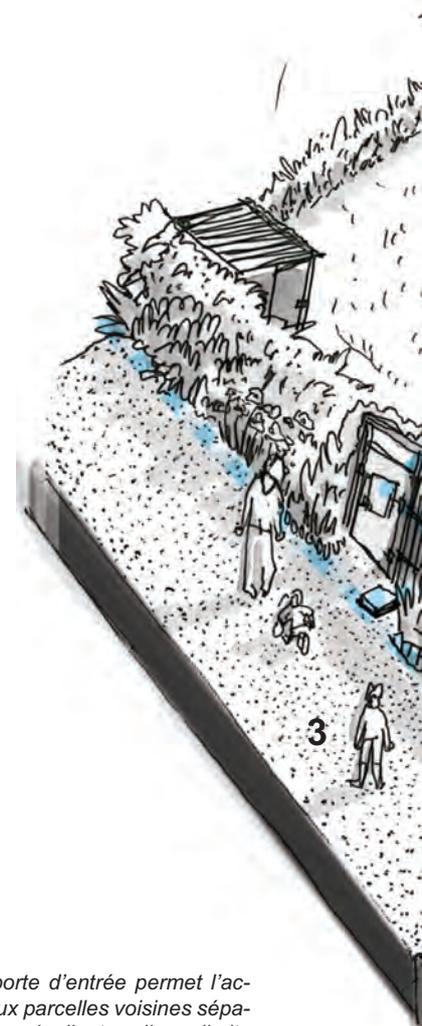
A Ille-sur-Têt, on retrouve un peu le même agencement dans l'espace. Une bande de jardins créée en 1962 se déploie le long du canal de Perpignan, au pied du village ancien. Le promeneur suit là aussi un couloir fermé de chaque côté, permettant difficilement de jeter un coup d'œil sur les jardins. Mais ce manque d'ouverture de l'espace ne l'empêche pas d'apprécier les lieux. Cabanons, palissades, portes d'entrée conçus au hasard des matériaux de récupération sont tous différents les uns des autres et apportent beaucoup de personnalité à chacun des jardins.



De longs couloirs végétaux opaques masquent les parcelles cultivées des jardins familiaux d'Elne

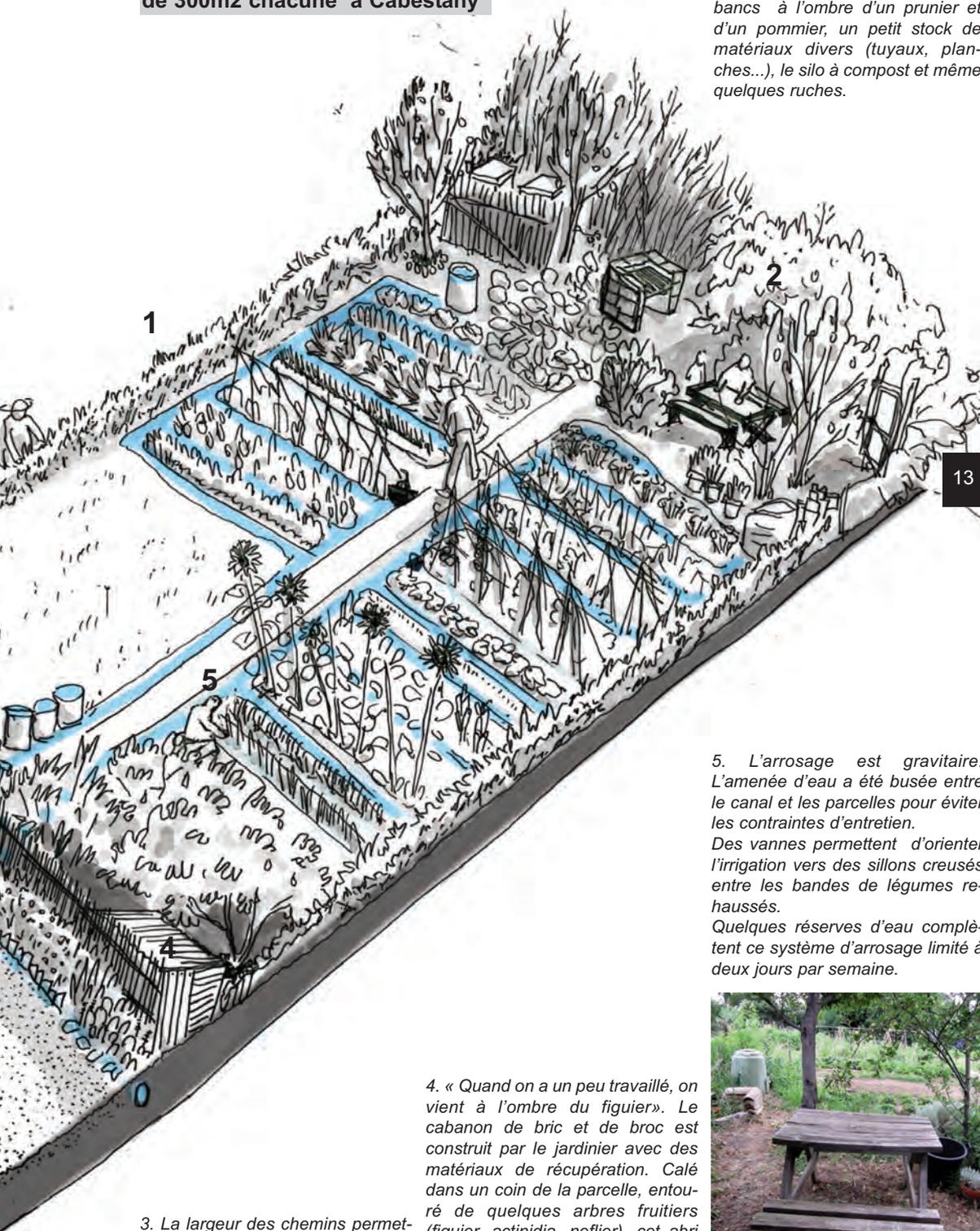
Cabestany : des jardins moins cloisonnés, une dimension collective

A Cabestany, 43 parcelles furent aménagées en 1988 sur une ancienne vigne en bordure du village. Si la conception reste dans la lignée de celle des jardins prédécesseurs, elle marque cependant une étape dans leur histoire sur le département. L'espace partagé prend de l'importance, les limites se brouillent et se font moins opaques, le regard prend ses aises. De larges espaces communs sont agrémentés de quelques tables et bancs, d'un barbecue. Les jardiniers s'y retrouvent pour partager leur récolte lors de repas festifs. Un arboretum est improvisé sur une partie du terrain en attente. Mais peu à peu ces lieux d'échanges disparaissent au profit de la création de parcelles destinées à accueillir des nouveaux jardiniers.



1. Une porte d'entrée permet l'accès à deux parcelles voisines séparées l'une de l'autre d'une limite très discrète.

Agencement de deux parcelles de 300m² chacune à Cabestany



13

2. Le fond de parcelle accueille le barbecue, une petite table, deux bancs à l'ombre d'un prunier et d'un pommier, un petit stock de matériaux divers (tuyaux, planches...), le silo à compost et même quelques ruches.

3. La largeur des chemins permettrait une circulation des voitures mais celles-ci sont priées de stationner hors de l'enceinte des jardins.

La séparation entre les jardins et les chemins d'accès est assez haute. Elle est tantôt matérialisée par des palissades de canisses souvent recouvertes par des grimpantes (chèvrefeuille, jasmin, passiflore, bignone, plumbago...), tantôt par des arbustes, des cannes de provence. Le jardinage déborde sur le chemin agrémenté de quelques massifs fleuris.

4. « Quand on a un peu travaillé, on vient à l'ombre du figuier ». Le cabanon de brique et de brique est construit par le jardinier avec des matériaux de récupération. Calé dans un coin de la parcelle, entouré de quelques arbres fruitiers (figuier, actinidia, néflier), cet abri permet de stocker des outils.

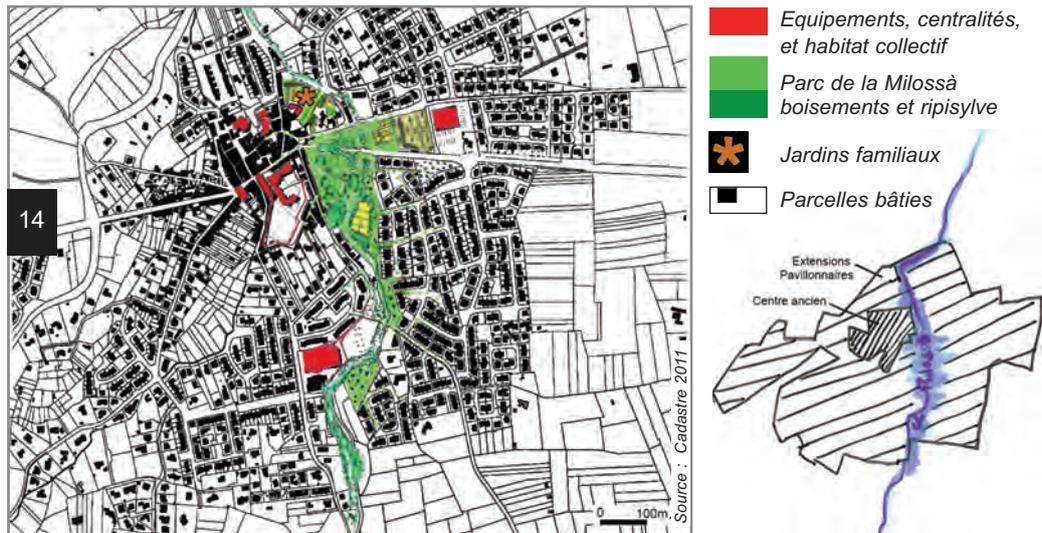


5. L'arrosage est gravitaire. L'amenée d'eau a été busée entre le canal et les parcelles pour éviter les contraintes d'entretien. Des vannes permettent d'orienter l'irrigation vers des sillons creusés entre les bandes de légumes rehaussés. Quelques réserves d'eau complètent ce système d'arrosage limité à deux jours par semaine.



Saint André, un site de jardinage partagé, en coeur de ville

Les jardins de Saint-André, créés en 2003 pour revaloriser des horts en friche, annoncent quant à eux un véritable tournant dans la conception des jardins familiaux sur le département. Situés en cœur de ville, ces jardins de petite taille participent à une réflexion plus globale portée sur l'ensemble de la commune. Le ravin de la Milossà est l'armature de ce vaste projet. Espaces verts, équipements publics et habitat collectif s'égrènent le long de ce fil conducteur qui traverse la ville du nord au sud. Le cours d'eau crée un lien entre le bourg ancien et les quartiers pavillonnaires. A Saint André, les parcelles attribuées pour le jardinage sont beaucoup plus petites que dans les jardins antérieurs. L'ensemble de l'aménagement côtoie agréablement les parcelles voisines privées. Les limites du parcellaire sont discrètes et notre regard peut ainsi profiter d'un paysage où il fait bon cultiver. Si chaque jardinier profite de son lopin, il participe aussi à l'entretien des communs en toute convivialité avec ses voisins. Ces jardins familiaux ont été avant tout conçus comme un lieu de partage où les échanges avec les co-jardiniers prennent autant d'importance que la récolte. La mise en place d'un unique cabanon commun souligne cette volonté de partage dans les jardins. C'est une première dans l'histoire des jardins familiaux sur le département.



A Saint André, la Milossà devient l'armature de l'urbanisme de la commune



Dans les jardins familiaux urbains de Saint-André, le cloisonnement s'efface, l'espace collectif est soigné

CONCLUSION

Si la création de jardins familiaux connaît depuis 2006 un essor considérable dans le département, le principe de jardins regroupés y est quant à lui séculaire. Les projets contemporains héritent d'une longue tradition de horts, qu'il est important de faire perdurer.

Les néo-jardiniers et les personnes qui patientent sur les listes d'attente ont beaucoup à apprendre de leurs prédécesseurs, porteurs d'un certain savoir-faire. Ces derniers témoignent par ailleurs de l'investissement important que demande l'entretien d'une parcelle. L'arpentage des paysages intimes de grande qualité qu'ils ont construits est riche d'enseignement pour tout porteur de projet.

Les jardins familiaux contemporains doivent assumer de nouveaux enjeux liés à l'aménagement du territoire et à la demande sociétale de qualité du cadre de vie. Lieux de convivialité intergénérationnelle, gérés en associatif, les jardins sont un moyen de créer des liens entre jardiniers mais aussi de familiariser les citadins avec une terre trop souvent ignorée, avec l'agriculture qui les entoure. Ils ne doivent pas être conçus par les municipalités comme de simples enclaves jardinières décontextualisées de leur environnement. Au contraire, dans nos villes confrontées à la problématique de l'étalement urbain, les jardins familiaux doivent être valorisés comme un outil permettant d'envisager différemment notre mode d'habiter. Ils doivent donc s'intégrer aux réflexions sur la densification de l'habitat, sur la qualification des lisières entre ville et agriculture et sur le mode de gestion des espaces publics.



Carnet de visite de jardins familiaux

17

C
A
U
E

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT
10 RUE DU THEATRE 66000 PERPIGNAN
T. 04 68 34 12 37 Fax : 04 68 34 80 90 Email : caue66@caue-fr.fr



en partenariat avec



2

Organismes à contacter

Conseil général: Pôle agriculture Forêt Espace Rural
Hôtel du département
24, quai Sadi Carnot
66906 Perpignan cedex
tél : 04 68 85 82 41
christine.figueres@cg66.fr

CAUE des Pyrénées orientales
10 rue du Théâtre
66000 PERPIGNAN
tél : 04 68 34 12 37
cauepyreneesorientales@gmail.com

Les jardins
familiaux dans
les Pyrénées
orientales

guide pratique et de
recommandations

CINQ ANS, UNE QUINZAINE DE PROJETS

Le nombre de jardins familiaux se multiplie sur le département des Pyrénées orientales; on dénombre actuellement une quinzaine de nouveaux sites offerts à des jardiniers volontaires. Si le jardinage familial est une pratique ancienne dans la région (cf: Livret 1) cette recrudescence souligne sans doute un tournant de notre société qui apprend à renouer le dialogue avec son sol. Dans un contexte environnemental très fragile, où l'homme a un problème relationnel avec la terre nourricière les nouveaux projets d'installation de jardins sont à encourager. Le jardinage est le signe d'une accroche de l'individu à sa terre, à son territoire et à son paysage.

Le CAUE des Pyrénées orientales a, à la demande du Conseil Général, visité une nouvelle génération de jardins familiaux récemment installés sur le département. Il s'agit de faire un bilan pratique aidant à la construction de projets à venir.

Un site choisi pour l'installation de jardins familiaux doit être suffisamment accueillant pour la plante comme pour le jardinier. Le jardinage fait le jardin. Un certain nombre de facteurs biologiques sont évidemment requis (eau, terre fertile, lumière, chaleur) pour une bonne croissance de la plante et le jardinier doit pouvoir profiter d'un espace agréable où règne une certaine convivialité.

Un jardin est une terre d'accueil; il offre l'hospitalité à la plante qu'elle soit spontanée ou cultivée, au jardinier mais aussi au visiteur. Ce lopin de terre doit pouvoir accueillir des jardiniers novices, susciter et cultiver l'envie de jardiner.

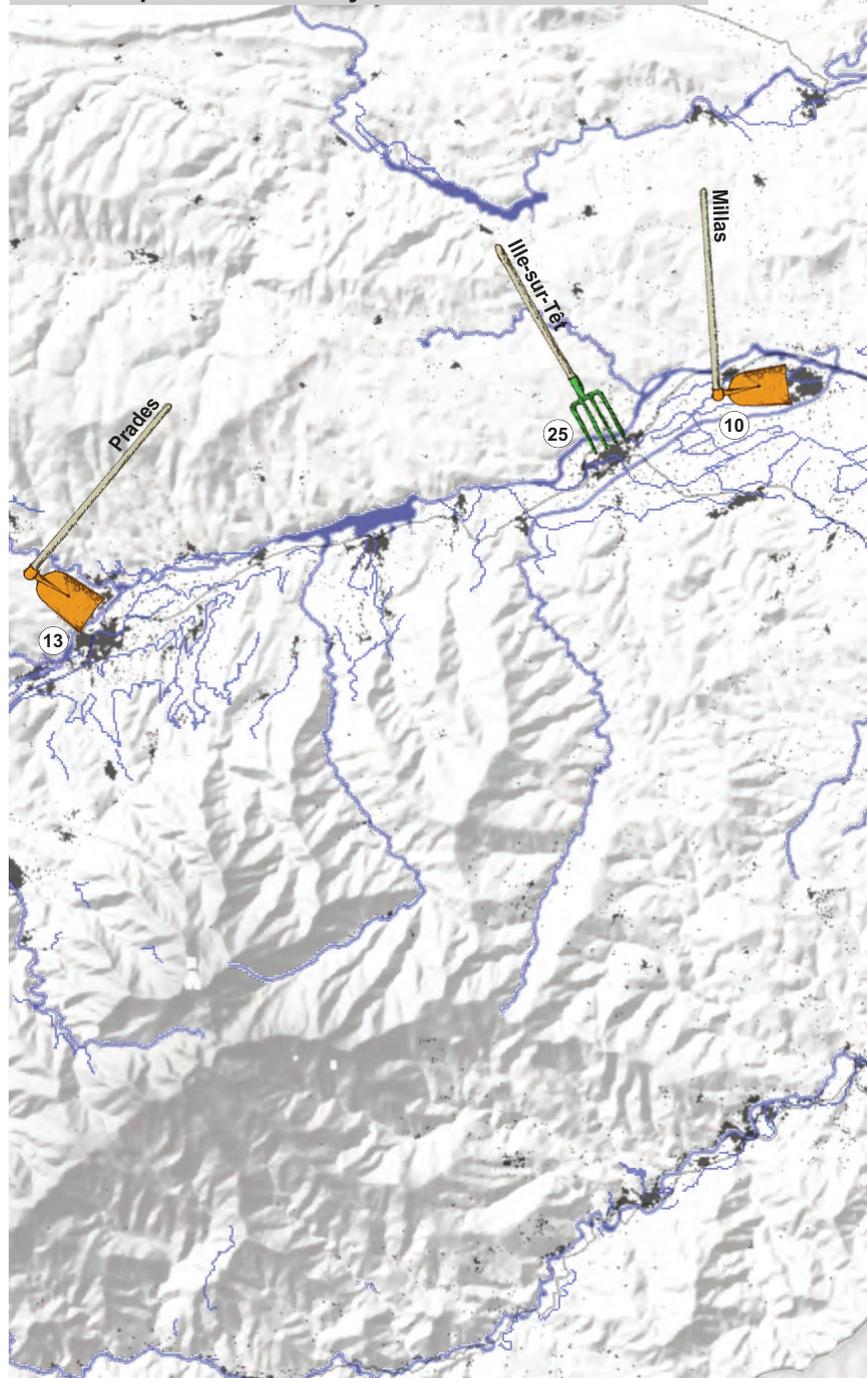
Le CAUE a donc, lors de ses visites, cherché à s'interroger sur l'amabilité de chacun des espaces. Le site, est-il favorable au jardinage ? Est-il accueillant pour le jardinier ?

18

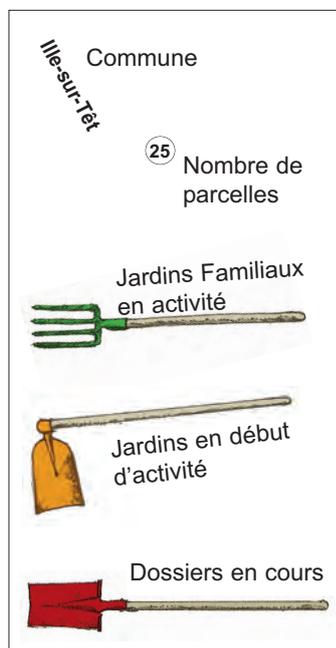
plante qu'elle soit spontanée ou cultivée, au jardinier mais aussi au visiteur. Ce lopin de terre doit pouvoir accueillir des jardiniers novices, susciter et cultiver l'envie de jardiner.

Le CAUE a donc, lors de ses visites, cherché à s'interroger sur l'amabilité de chacun des espaces. Le site, est-il favorable au jardinage ? Est-il accueillant pour le jardinier ?

Localisation des jardins familiaux sur le département des Pyrénées orientales en 2011



Légende

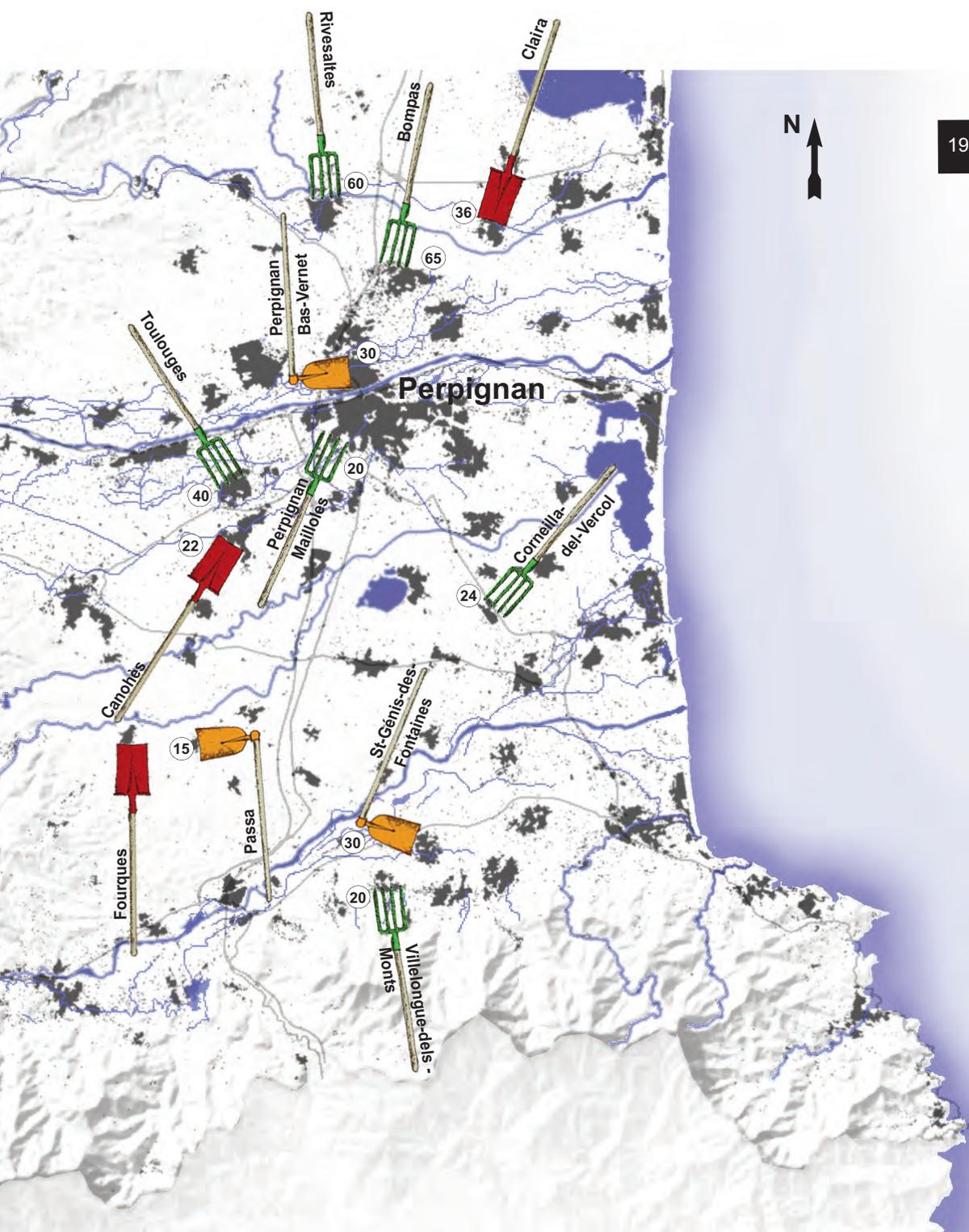


Dans ce carnet d'excursion, dans ce bilan, les jardins familiaux visités sont présentés et répartis en trois catégories selon leur position géographique :

- les jardins isolés du noyau urbain auquel ils appartiennent,
- les jardins qui profitent du regatium, ce paysage de canaux
- les jardins intégrés à l'espace urbain.

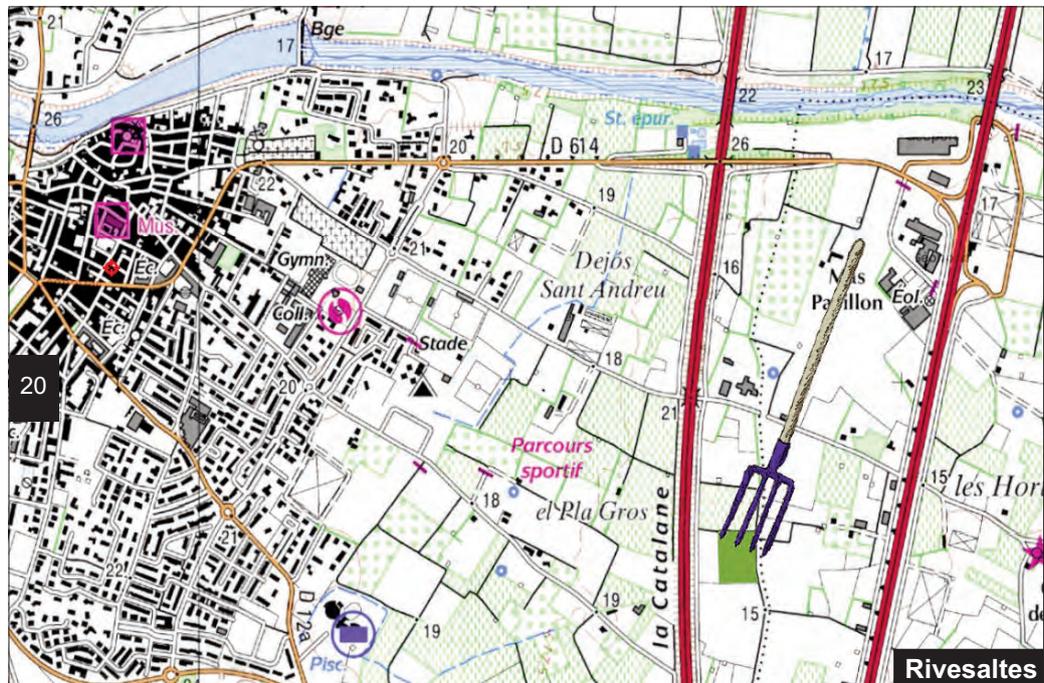
Loin de constituer seulement un inventaire des jardins, cette classification a pour but d'évoquer la diversité des projets et permet de souligner des enjeux inhérents à toute situation. Chaque jardin est repéré dans son territoire sur un fond IGN où apparaissent les infrastructures, le rapport au village, la trame agricole et le réseau hydrographique. Un plan masse détaillé permet ensuite de visualiser le contour végétal, la nature des limites, l'organisation du parcellaire, la place des espaces communs, l'implantation des cabanons et le fonctionnement de l'arrosage.

Chacun des projets est décrit afin que tout acteur puisse utiliser ce document comme un guide l'incitant à aller constater sur place l'accomplissement ou la fragilité des jardins familiaux.



LES JARDINS FAMILIAUX ISOLÉS

Le jardinage est une relation intime entre le jardinier et son lopin ; telle une amitié, elle s'entretient dans le temps. Les jardins familiaux de Rivesaltes comme ceux de Villelongue-dels-Monts sont distants du centre bourg et donc de l'habitat du jardinier. Le jardinage fait le jardin et il réclame une certaine application régulière. De nombreuses parcelles témoignent d'un manque d'assiduité, conséquence probable de cet éloignement. La localisation des jardins projetés doit être mûrement réfléchi. Il est à déplorer qu'actuellement les sites soient trop souvent choisis en fonction seulement des opportunités foncières.



Depuis le centre de Rivesaltes, il faut parcourir environ 2 Km pour se rendre à son jardin situé derrière la Catalane



Distance: 2Km

Si les jardins ouvriers investissaient autrefois des terres délaissées, des sites peu accueillants, le contexte est aujourd'hui très différent. Les jardiniers vaillants n'hésitaient pas à se retirer en bordure de voie ferrée ou de toute autre infrastructure, à une époque où cette pratique n'était pas toujours bien vue de la part des municipalités.

A l'heure actuelle, où il est nécessaire de renouer avec la terre nourricière, chacun des projets de jardins familiaux doit créer les conditions favorables au jardinage et à l'accueil du profane en la matière.



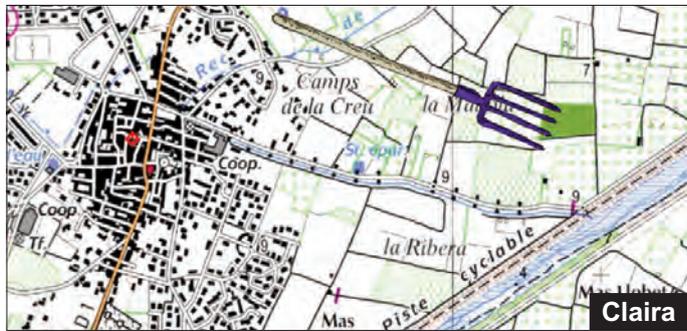
Un jardinier aimerait pouvoir profiter du calme que la proximité d'infrastructures n'offre pas



Jardins ouvriers installés autrefois dans un contexte différent.



L'espace doit être rendu aimable au jardinage



 Distance: 1,5 Km



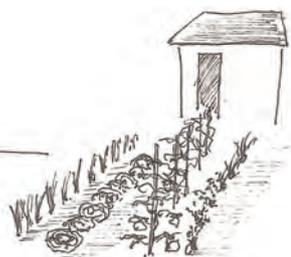
 Distance: 1,3 Km



 Distance: 1 Km



 Distance: 3 Km



L'éloignement du lopin encourage malheureusement le jardinier à prendre sa voiture.

Protéger et préparer le sol : une priorité des travaux d'aménagements

Un jardinier est intimement lié à son sol, il sait que la plus grande partie de la vie est cachée sous ses pieds, et qu'il faut la respecter. Une certaine symbiose existe entre ces deux êtres vivants. Délimiter le parcellaire par des clôtures, installer des cabanons, acheminer l'eau, permettre l'accès aux véhicules sont trop souvent les réflexes des municipalités qui mettent en place les jardins familiaux. Par ces interventions subsidiaires, la terre vivante si précieuse, primordiale pour le jardinier est à force de passages répétés abîmée, compactée. L'attention doit être prioritairement portée sur le sol et moins sur la structure des jardins familiaux.

Un sol est naturellement destiné à recevoir une couverture : le manteau d'une forêt, une friche. Cette expression spontanée de la terre est une référence pour le jardinier qui évitera si possible de la mettre à nu. Avant que les jardins ne soient livrés, les municipalités doivent s'assurer que la terre ait été habillée d'une couverture végétale. Après un travail de la terre, mené pour faciliter la tâche du jardinier, un engrais vert sera semé afin de limiter le lessivage des éléments minéraux, l'érosion du sol et pour donner une meilleure structure à ce dernier.

Claira

Nombre de parcelles 36

Taille des p. 225m²

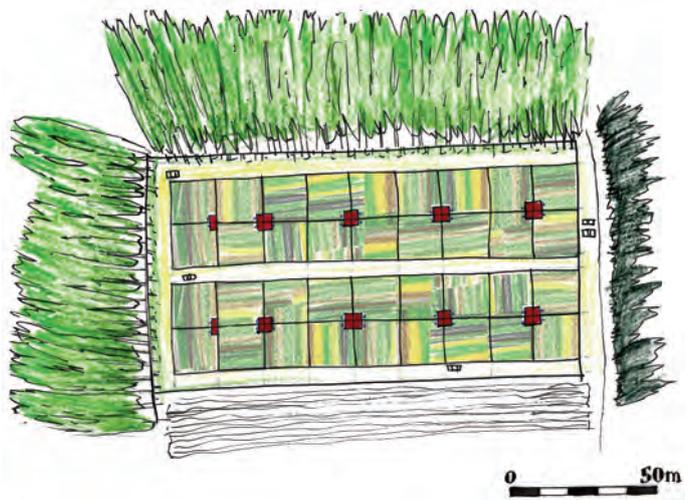
Cabanons chalet bois sur socle béton, regroupés par 4, solides

Clôture extérieure : 2m avec 3 portails auto, intérieure: 1m avec portillon individuel

Irrigation sous pression

Etat du sol nu et tassé

Plantations aucune



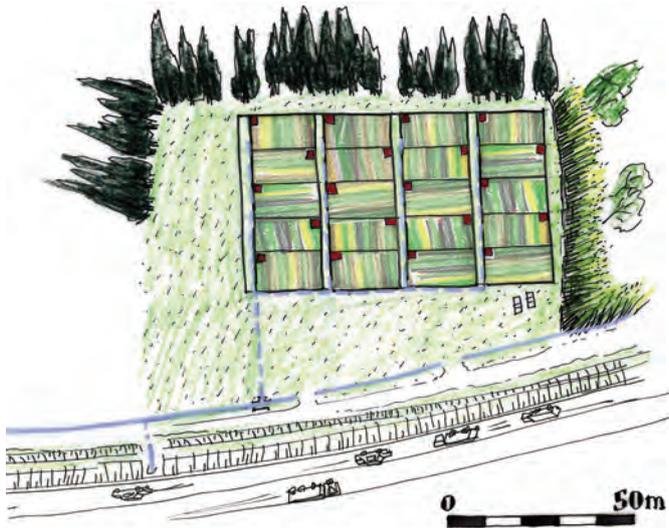
Le chantier est en cours lorsque nous visitons les jardins familiaux de Claira.

L'investissement est concentré sur l'équipement des jardins : des clôtures séparent les parcelles largement dimensionnées, des casots solides sont installés sur des dalles béton, l'eau est acheminée par des tuyaux. Le regroupement par quatre abris a l'avantage de limiter l'impact visuel ; les casots apparaissent ainsi moins nombreux dans le paysage. Cette configuration présume un espace commun qui peut être l'occasion d'échanges entre voisins-jardiniers. Le parcellaire est cependant distribué par des allées trop généreuses qui distancent les jardiniers les uns des autres et vont à l'encontre d'une convivialité espérée. Allées et chemins de distribution des parcelles doivent être dimensionnés à l'échelle d'un jardinier, d'une brouette et non d'une voiture, objet trop volumineux et étranger à un jardin. Mais cette structure lâche pourrait être valorisée en l'agrémentant de quelques haies basses afin de protéger le jardinier et son lopin du vent.



Les conséquences d'une conception inappropriée

Les jardins de Villelongue-dels-Monts et ceux de Rivesaltes se trouvent aux abords de grandes infrastructures routières bruyantes et polluantes. Cet environnement peu favorable au jardinage, l'est d'autant plus que le site est ouvert à tout vent. La plaine du Roussillon est pourtant traditionnellement structurée d'un ensemble de haies destiné à protéger les cultures et l'agriculteur. Chaque projet d'installation de jardins familiaux devrait profiter davantage de cette défense, de ce paysage agricole si particulier. L'atmosphère peu hospitalière de ces deux exemples de jardins familiaux ne semble favoriser ni le jardinage ni la convivialité. L'omission d'espaces de partage dans ces deux projets n'encourage pas les liens sociaux. A Rivesaltes et Villelongue-dels-Monts, les jardiniers devront progressivement améliorer le site attribué pour dépasser les handicaps de la conception initiale.



Villelongue-dels-Monts

Nombre de parcelles 20

Taille des p. 160 à 190m²

Cabanons chalet bois sur socle béton, individuel, en quinconce

Clôture extérieure et intérieure très hautes

Irrigation gravitaire busée

Etat du sol labouré avant livraison

Plantations aucune

Espace commun non prévu

23

Le jardin est un espace d'échange. Le jardinier partage bien évidemment avec la terre à qui il apporte régulièrement un peu de matière organique, mais aussi avec son voisinage. La clôture grillagée est un motif qui se retrouve dans de nombreux jardins familiaux. A Villelongue-dels-Monts, le parcellaire est circonscrit par de hautes clôtures. Les jardiniers ainsi enfermés semblent être écartés de leur paysage, prisonniers dans des sortes de cages où les visiteurs n'osent pas s'aventurer. Cette sensation ne favorise évidemment pas le contact humain et les jardiniers doivent se retirer sur le parking pour partager des moments conviviaux. Des plantations d'arbres et arbustes amélioreraient l'ambiance de cet espace collectif pour l'instant dénudé, tout en diminuant l'impact de la voie rapide si proche.

Un espace conçu sans recherche de convivialité, surdécoupé par des clôtures omniprésentes

Entre la prise d'eau et les robinets individuels, l'eau disparaît dans des buses



Rivesaltes

JARDINS FAM. DE LA TUILERIE

Nombre de parcelles 60

Taille des p. 190m²

Cabanons chalets bois individuels, groupés par deux, de très mauvaise qualité.

Clôture extérieure haute et intérieure moyenne, souvent doublée de film brise-vent

Irrigation gravitaire, agouilles non maçonnées

Etat du sol compacté

Plantations 3 lignes arbustives

Espace commun non prévu

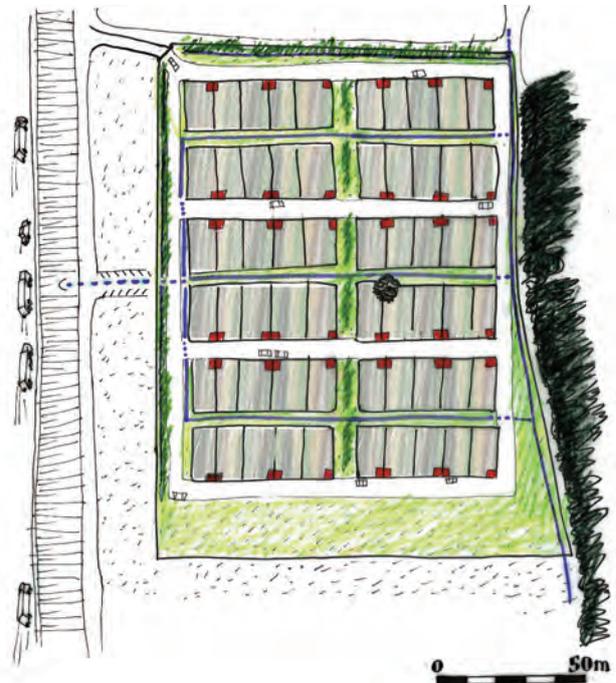
L'environnement dans lequel les jardins familiaux de Rivesaltes se trouvent n'encourage pas le jardinage

24

(situation en plein vent, proximité de l'autoroute) et demande à être amélioré.

La fourche dessinée par les agouilles offre une structure très intéressante à valoriser. Ce réseau d'irrigation devient un fil conducteur qui invite le visiteur à une promenade dans les jardins. On aimerait que les fonds de parcelles soient

d'avantage ouverts sur les canaux et qu'un jardinage collectif accompagne sans les fermer, ces fenêtres. L'effet procuré par cette trame agréable à suivre est cependant fragilisé par des allées routières surdimensionnées (6m) et qui distribuent l'ensemble du parcellaire. En outre, des chemins rendent la structure trop ample, éloignent les jardiniers-voisins les uns des autres, et limitent là aussi la convivialité, l'échange. L'installation de nouvelles parcelles n'est pas une priorité ; il faut avant tout améliorer l'existant. Un espace collectif pourrait être redéfini au coeur du parcellaire en récupérant quelques jardins délaissés.



- 1 Dans ce paysage si ouvert, la mise en défends contre le vent est une priorité. La faible protection en place oblige les jardiniers à doubler leur clôture de canisses ou de tissus étanches. Les plantations initiales doivent être complétées en utilisant la large emprise des voies de desserte.



- 3 Les cabanons de mauvaise qualité et installés à même le sol sont déjà en ruine.



- 4 Le réseau de canaux offre un potentiel d'aménagement très intéressant. Sur ses abords pourrait se déployer un jardinage collectif d'agrément

Canohès

Nombre de parcelles 20

Taille des p. 255 m²

Cabanons maçonnés

groupés par quatre, solides.

Clôture intérieure uniquement, basse.

Irrigation gravitaire, agouilles en partie maçonnées

Etat du sol tassé

Plantations aucune

Au minimum 1km devra être parcouru avant que le jardinier n'accède à son lopin. Le site n'aurait-il pas pu être choisi plus près de la commune au lieu d'être repoussé contre la ligne TGV ? Mais si les jardiniers devront endurer la pollution sonore qui découle de cette proximité, ils auront l'avantage d'être protégés des vents par le talus supportant la voie ferrée. En outre, les jardins s'inscrivent dans le paysage agricole et profitent en lisière de haies brise-vent de cyprès. Les jardins familiaux de Canohès n'ont pas encore été livrés aux jardiniers lorsque nous les visitons. Une allée largement dimensionnée au pas-

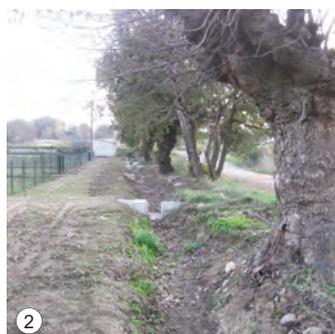
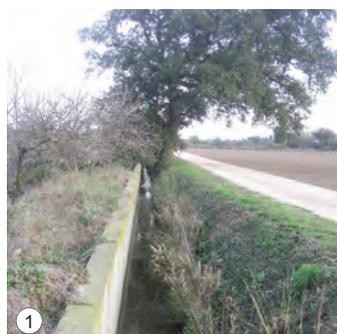


sage d'une voiture entoure les jardins et distribue les parcelles. Chacune est ceinturée d'un grillage de faible hauteur. Cette juste mesure des séparations offre à l'observateur un dégagement sur l'ensemble des jardins. Des casots regroupés par quatre et ordonnés en ligne médiane du terrain contrarient cependant cette lecture de l'espace. Ces maçonneries massives dans le paysage auraient pu être envisagées avec un peu plus de légèreté. Le vocabulaire employé pour ces réalisations semble en effet avoir été emprunté à celui d'une habitation.



Même si la réalisation des casots a été soignée, ce type d'architecture est peu adaptée à un paysage de jardin

Si les jardins familiaux de Canohès profitent, malgré ces quelques critiques, d'une conception réussie, il faut souligner la superficie excessive des parcelles. Un jardinier novice aurait tendance à se décourager face à une telle étendue qui évoluerait rapidement en friche. Un jardinier fait habituellement preuve d'une certaine humilité : «mieux vaut commencer petit pour s'étendre ensuite progressivement». Cette attitude soulève deux indications à prendre en considération dans la conception de jardins familiaux : accepter d'une part qu'une partie de parcelle soit provisoirement en friche ou jachère - une friche n'est pas sale ! - et prévoir d'autre part, dans le dessin du projet, des lopins de tailles différentes.



Les jardins s'intègrent agréablement à la trame agricole :

- ① canal existant d'alimentation en eau des jardins
- ② canal de distribution en bordure d'un alignement d'arbres. Cette haie pourrait être restructurée et complétée

Prades

Les jardins Saint-Martin

Jardins non subventionnés

Nombre de parcelles 13

Taille des parcelles: 100m²

Cabanons unique

Clôture extérieure seulement

Irrigation gravitaire busée et mis sous pression

Etat du sol paillé

Plantation aucune

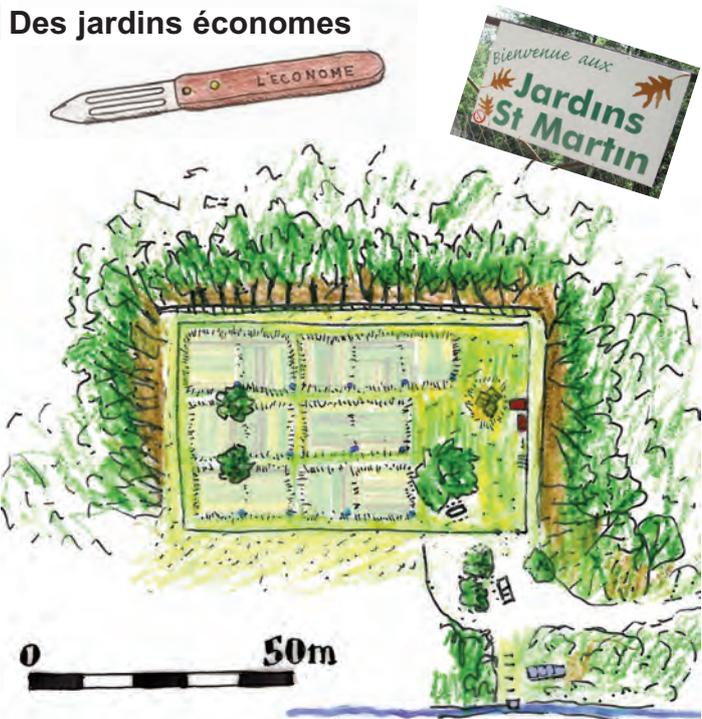
Les jardins Saint-Martin sont exemplaires et méritent une grande attention par leur originalité dans le département.

Si pour de nombreux jardins familiaux le terrain a été préparé par des aménagements et le projet subventionné, la Mairie de Prades s'est limitée à l'attribution d'un terrain communal et l'association s'est financièrement débrouillée seule.

Les jardins Saint-Martin sont nés de l'initiative d'une association dynamique qui a porté le projet avec grande autonomie jusqu'à sa réalisation en 2008. Ils portent le nom du lieu-dit où ils étaient initialement prévus, en fond de vallée à proximité du centre bourg.

Selon le principe d'essartage,

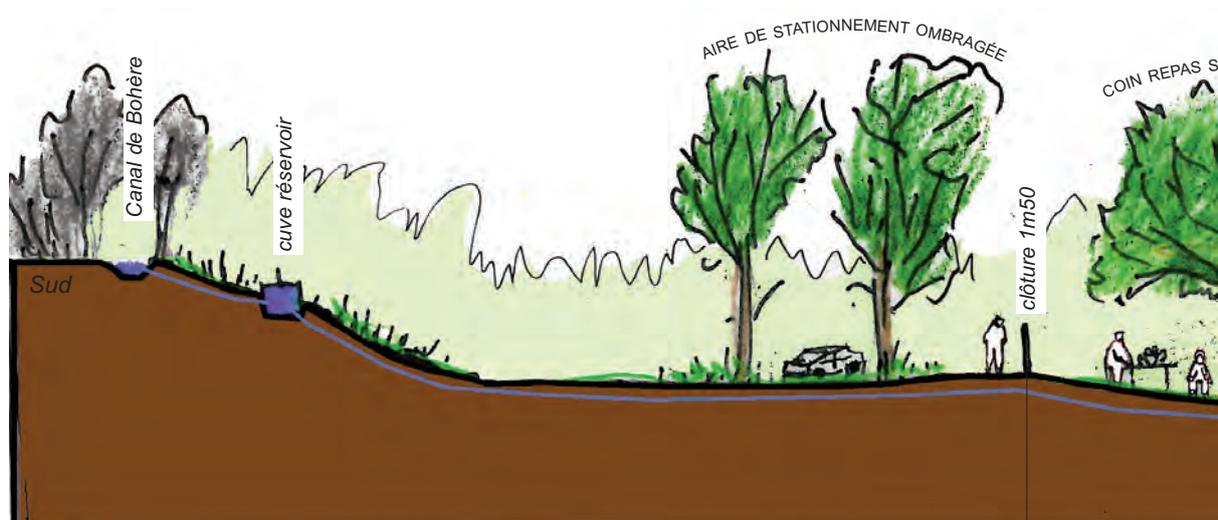
Des jardins économes



les jardiniers ont investi un jeune bois en amont de Prades, sur un terrain concédé par la commune. La clairière a été progressivement ouverte pour y faire germer ces jardins gérés collectivement. Si l'association défend l'appellation de «jardins partagés», c'est parce que la convivialité est une priorité. Ainsi, les clôtures sont proscrites et de simples piquets de bois suffisent au bornage du parcellaire. Une clôture circonscrit le jardin. Un seul casot abritera l'ensemble des outils. L'espace commun est la parcelle dans son intégralité mais libre à chacun de satisfaire ses envies de plantations. Ainsi chaque décision sur l'évolution de l'espace est discutée entre jardiniers.



Ce jardin perché parmi les collines couvertes de chêne pubescent offre un modèle original tant sur la conception d'un espace partagé que sur les pratiques jardinières



Les jardins Saint-Martin se distinguent des autres jardins du département non seulement par leur autonomie mais aussi par les gestes jardiniers appliqués, par le rapport de l'association à la terre et au paysage dans lequel la parcelle s'inscrit.

L'objet d'une clairière est d'apporter de la lumière. Lors de son ouverture, le sort de chacun des arbres sera délibéré avant éventuellement d'être abattu. Il s'agit de mesurer le soleil, élément essentiel aux cultures. Certains sujets ont été conservés dans un but esthétique ou fonctionnel. Le sol qui, jusqu'alors, était couvert par le houppier des arbres et une litière est respecté et protégé à nouveau par une couche de paillage. L'association semble prendre conscience de la vitalité, de la biologie du sol.

la réserve de paille



la terre est soigneusement paillée



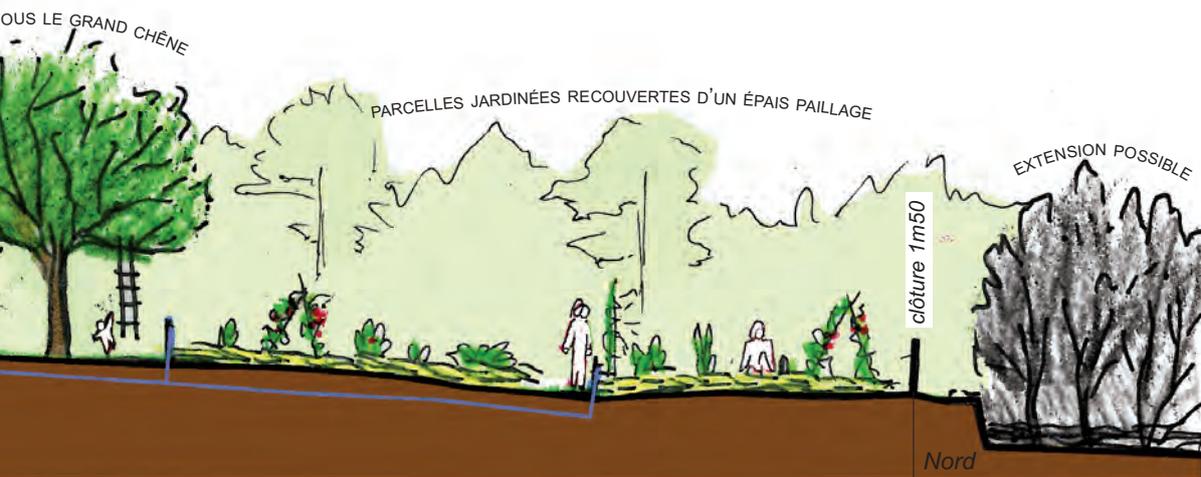
les réserves d'eau

L'eau si précieuse du canal de Bohère est, après un stockage dans des cuves placées en amont de la parcelle, distribuée par gravité à l'aide de tuyaux enterrés. Cette alimentation en eau très limitée est palliée par le principe de paillage qui a pour commodité de réduire l'évaporation.



le coin repas à l'ombre d'un chêne

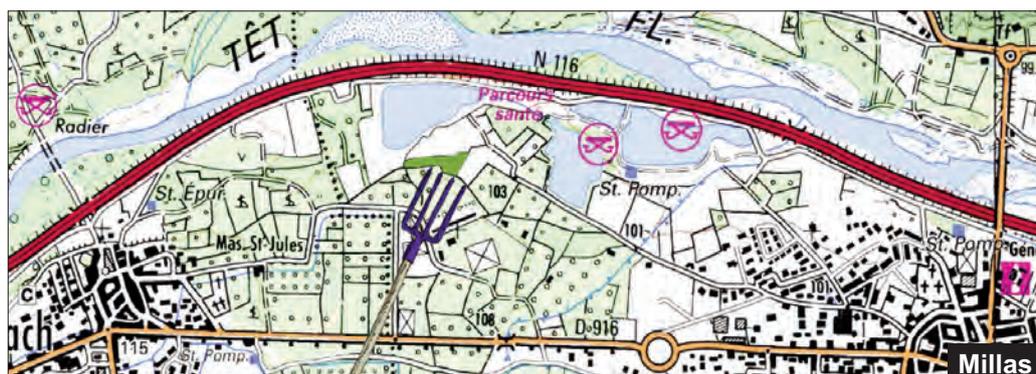
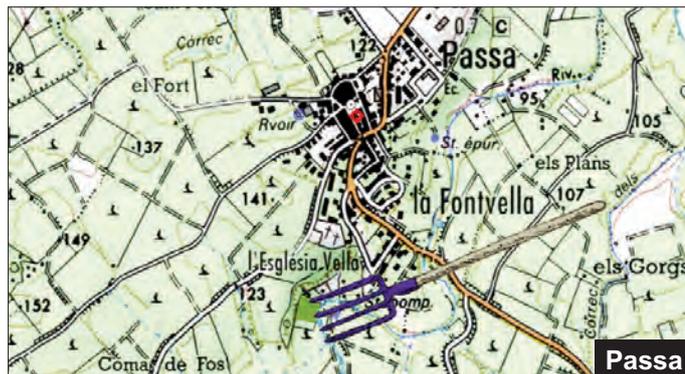
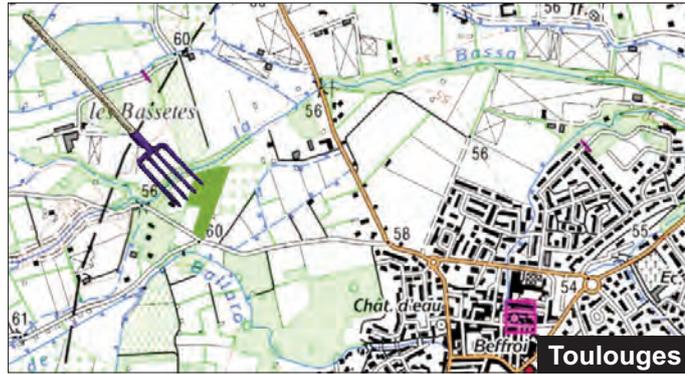
Après 3 ans de jardinage, l'association demande déjà à s'agrandir et la clairière aussi mais sous réserve d'une aide financière. On l'aura compris en étant attentif à la démarche originale des Jardins Saint Martin, des subventions éventuelles ne seront pas utilisées comme dans des projets plus ordinaires sur le département. Cette contribution pourrait être portée par exemple sur l'amélioration et le complément du système d'irrigation ou sur l'achat d'un broyeur à végétaux.



JARDINS PARMIS LES JARDINS

Les canaux du Roussillon sont le témoin d'une mise en valeur du territoire ; ils relèvent autant du patrimoine naturel que de l'histoire du paysage. Les jardins familiaux qui s'insèrent dans le régatiu profitent d'une structure paysagère particulière mise en place pour l'agriculture. Si le cadre arboré remarquable protège des vents, il apporte aussi une certaine intimité dont le jardinier sait profiter.

Tout en suivant cette trame agricole si riche, le jardinier se rend à son jardin selon une promenade qui lui laisse apprécier le paysage. Ce cheminement peut être appréhendé par tout visiteur, jardinier ou non et sa destination, le jardin, doit être accueillante, autrement dit rester ouverte.



Toulouges

Nombre de parcelles 40

Taille des p. 110 m²

Cabanons Cabanon en parpaings, sur socle béton, crépi rose, toiture tuile, groupés par 4

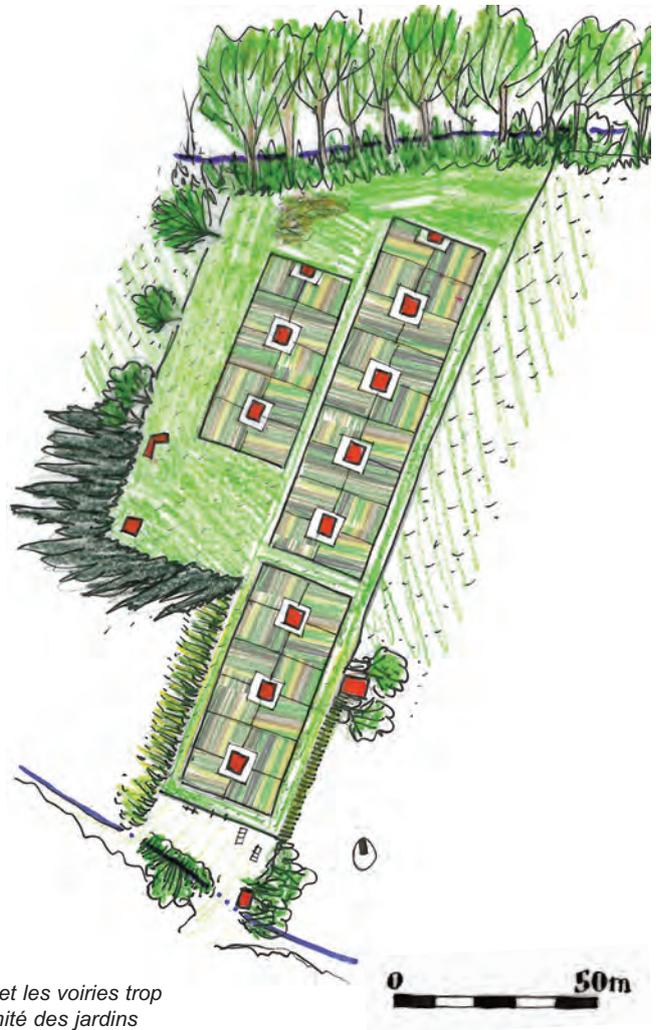
Clôture extérieure haute et intérieure basse

Irrigation sous pression

Plantation aucune

Les jardins familiaux de Toulouges bénéficient d'un paysage remarquable de regatiau, structuré d'une trame dense de haies et sillonné de canaux ; un décor si appréciable pour jardiner mais dont l'aménagement ne tire pas suffisamment profit. L'irrigation gravitaire animatrice du paysage dans lequel les jardins vivent n'a pas été retenue. Un canal aiguille pourtant l'eau à proximité. On aura préféré la puiser pour la distribuer sous pression.

30



Les casots visuellement très présents et les voiries trop larges nuisent à l'esthétique et à l'intimité des jardins



Si le portail est ouvert, alors nous pouvons flâner autour des jardins modestement délimités par des bornes discrètes. Ce parcellaire non cloisonné de grillages offre alors une vue appréciable sur l'ensemble des jardins. Un stationnement devant l'entrée écarte les véhicules des jardins. Malgré tout, le plan d'ensemble ménage en périphérie des chemins trop généreux pour le passage de voitures et confèrent à l'espace une sensation de flottement. Un alignement de solides casots maçonnés s'impose visuellement et nuit à l'esthétique des jardins. Leur architecture très ordinaire et leur couleur évoqueraient plus un lotissement que des abris de jardin. Ces volumes régulièrement répartis au centre des parcelles dessinent une ligne très rigide dans le paysage, que le raffinement du végétal, des jardins aura du mal à atténuer. Les prémices d'un espace commun équipé d'un barbecue apparaissent timidement.

De vastes espaces vacants sont à valoriser et à partager

Ce coin de partage demande à être agrémenté de quelques arbres. L'extrémité Nord des jardins peut donner à voir la Basse, l'un des cours d'eau de Toulouges. Quelques gestes de jardinier suffiraient à rendre ce fond de parcelle plus agréable.



Bompas

Nombre de parcelles 65

Taille des p. 150 à 200m²

Cabanons métal et plastique, sur socle béton, regroupés par 8

Clôture haute autour des groupements de 8 parcelles, basse entre les parcelles

Irrigation sous pression

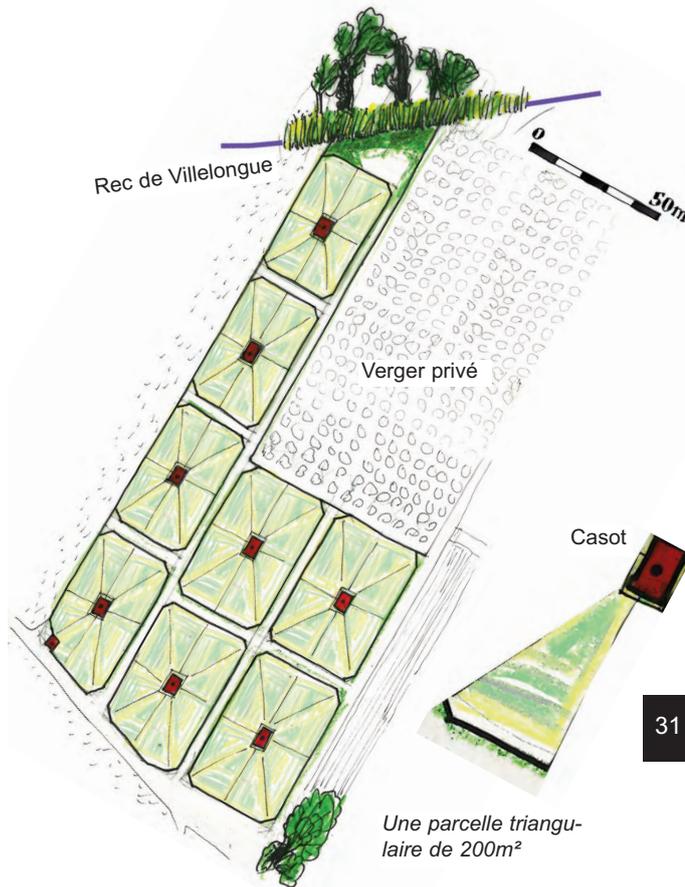
Etat du sol enherbé à la livraison

Plantation aucune

Espace commun non équipé

A Bompas, le visiteur pénètre librement dans le parcellaire, sans clé, sans avoir eu à franchir de seuil. Les allées communes s'insèrent entre les jardins et deviennent un cheminement agréable. Ces accès calibrés pour la voiture sont cependant encore une fois surdimensionnés et dépouillés de toute plantation. Des clôtures entourant des groupements de 8 par-

De grand cabanons partagés évitent la saturation visuelle qu'induit la répétition de petits modules bâtis tous identiques



Chaque rectangle est découpé en 8 parcelles triangulaires



celles nous mettent à l'écart sans pour autant faire écran au regard du visiteur. Les parcelles de forme triangulaire gravitent autour d'un casot central. Le tracé singulier du parcellaire, dessiné par la commune, a l'avantage de regrouper les abris et donc de limiter l'impact visuel. Ces nœuds autour desquels sont réparties les parcelles pourraient davantage être considérés et exploités comme des espaces communs. Les jardins familiaux sont situés en rive du Rec de Villelongue dont ils ne profitent pas, aussi bien pour l'irrigation que visuellement. On aimerait que l'espace de convivialité prévu au fond du parcellaire jouisse du cours d'eau, du paysage actuellement fermé par un rideau de cannes de Provence.



La commune s'est beaucoup investie dans la mise en place des jardins depuis l'achat du terrain jusqu'à la réalisation en passant par le dessin du parcellaire. Elle a par ailleurs, à l'origine, accompagné la naissance d'une association. Les jardins de Bompas comprennent une quantité de parcelles le plus élevé du département. Un nombre de 65 lopins peut vite devenir difficile à gérer pour une association. Pour chaque projet d'installation de jardins familiaux, il faut être prudent sur le nombre de parcelles offertes à jardiner. Une difficulté de gestion peut vite desservir la convivialité du groupe.

Au fond un bel espace à ouvrir sur le Rec de Villelongue

St G enis-des-Fontaines

Nombre de parcelles 30

Taille des p. 180 m²

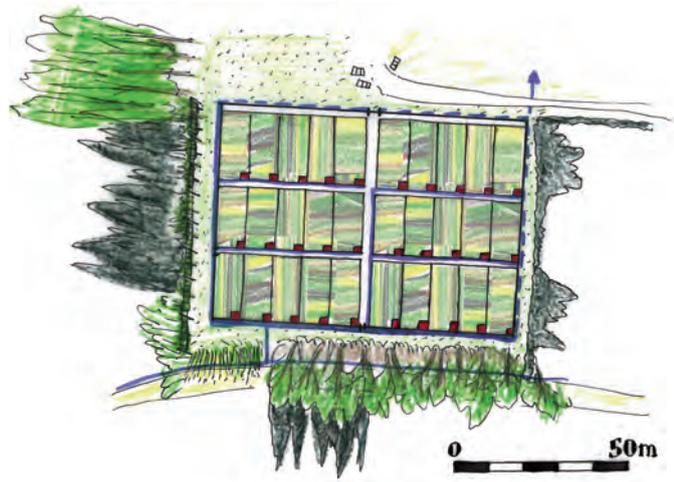
Cabanons chalet en bois individuel sur socle b ton

Cl ture ext rieure haute

Irrigation gravitaire, canaux non ma onn s

Plantation aucune

Espace commun non pr vu



Les jardins de Saint-G enis-des-Fontaines sont le fruit d'un am nagement initial sommaire et  conomique.

Une simple cl ture marque le contour des jardins et le reste du parcellaire est born  de piquets. Chaque jardinier bricole sa limite   sa mani re, sans s'isoler de son voisin. Par cette attitude discr te, notre regard peut profiter d'une vue d'ensemble sur le parcellaire puisqu'aucune cl ture ne fait  cran. L'espace est agr able   parcourir et, sans barri re, l' change entre jardiniers est facilit . Les agouilles simplement creus es dans la terre, lorsqu'elles sont mises en eau deviennent un attrait, un fil conducteur qui nous fait d couvrir chacun des lopins.

32



Face au sempiternel chalet en bois, le socle b ton r serve une petite terrasse orient e vers le jardin. Le r glement encourage la plantation d'un petit arbre   c t  du cabanon. Cette incitation aura pour avantage d'accompagner et d'assouplir les alignements de casots tr s r p titifs. L'association semble s' tre beaucoup investie dans le projet puisque quelques adh rents se sont charg s de dresser l'enceinte ainsi que les cabanons sur leur socle.

On peut regretter l'absence d'espace commun, qui pourra  tre pens e en m me temps que l'extension programm e sur le terrain contigu. Sur ce prolongement, des plantations devront  tre envisag es pour att nuer depuis ces futurs jardins les nuisances sonores dues   la proximit  de la route d partementale. Par ailleurs, quel dommage de ne pas avoir valoris , au sud, un tr s beau chemin arbor  qui devrait  tre consid r  comme l'acc s principal pour les pi tons et cyclistes venant de Saint-G enis. Cet acc s permettrait notamment de d couvrir la prise d'eau qui connecte les jardins au r gatiu.



1



2



3



4

- 1 le socle des chalets m nages une petite terrasse tourn e vers le jardin
- 2 les agouilles structurent les jardins qu'aucune cl ture int rieure ne d coupe
- 3 une prise d'eau   valoriser comme entr e principale

Millas

Nombre de parcelles 10

Taille des p. 90m²

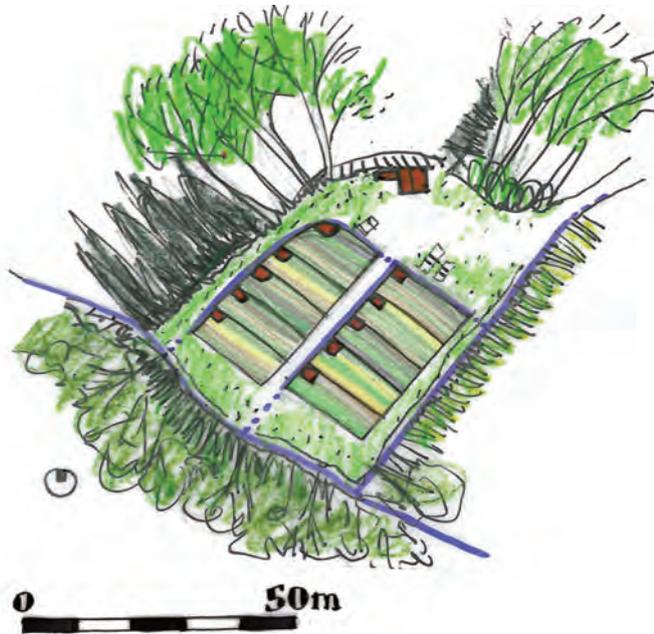
Cabanons chalet bois sur socle béton, individuel

Clôture pas de grillage extérieur, clôture basse autour des parcelles

Irrigation gravitaire, canaux maçonnés

Plantation aucune

Espace commun équipé d'un préau et d'un barbecue



Les jardins familiaux de Millas jouxtent le parc des étangs dans le regatou de la Têt. Ce projet certes bien modeste - d'une dizaine de parcelles de 90m² - a su tirer avantage du paysage dans lequel il s'est implanté. Un cadre arboré remarquable constitué de peupliers, chênes, cyprès et cannes de Provence offre une ambiance intime propice au jardinage. L'absence de clôture laisse le promeneur libre de visiter les lieux mais un grillage bas et discret le tient à l'écart de chaque parcelle. L'espace ainsi que l'aménagement prédisposent à une bonne convivialité entre jardiniers d'autant qu'un préau et un barbecue laissent imaginer des moments festifs.

Quel dommage que chaque parcelle accueille dans un



espace aussi agréable, le modèle classique de cabanon en bois. On aurait préféré une architecture empruntée à l'identité locale. Un alignement d'abris, positionné au centre du parcellaire pourrait s'il avait été décalé en périphérie offrir une ouverture beaucoup plus intéressante sur l'ensemble des jardins.

Un canal en bordure du parcellaire permet l'irrigation des jardins régulée par deux trappes. Depuis ces prises, l'eau est acheminée par gravité jusque dans les parcelles et conduite par des agouilles maçonnées. Un plus grand soin aurait pu être apporté aux finitions de ce petit réseau captivant.



① Un préau et un barbecue sont à disposition des jardiniers

② Le réseau de canaux structure le jardin. On enjambe les agouilles maçonnées pour entrer dans chaque parcelle.

③ On peut regretter un manque de finitions des maçonneries.



Passa

Nombre de parcelles 15

Taille des p. 130 m²

Cabanons un casot initialement présent

Clôture clôture haute autour des parcelles uniquement

Irrigation pompage

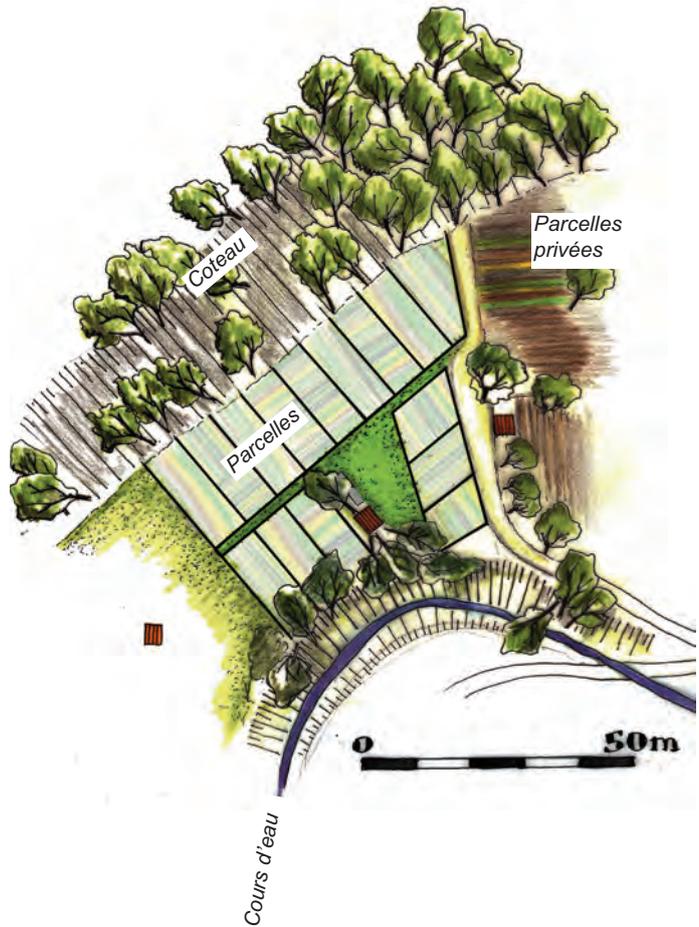
Plantation arbres existants conservés sur l'espace commun

Espace commun autour du casot, équipé d'une table

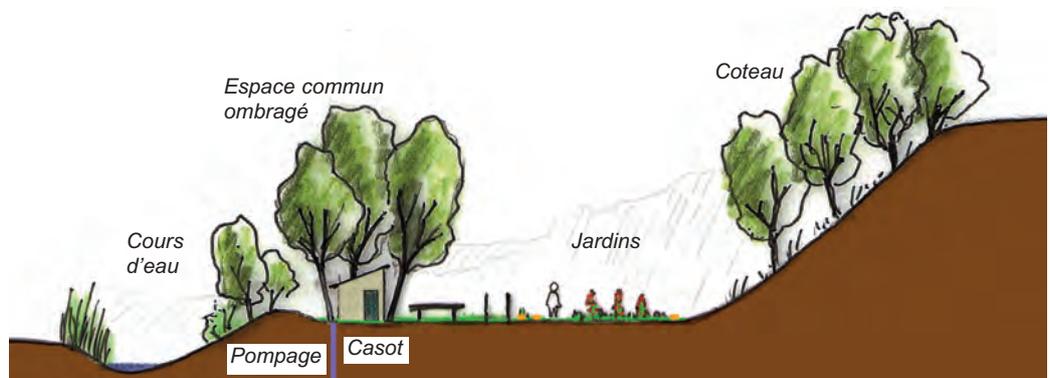
Les jardins de Passa bénéficient d'un paysage remarquable. Ils s'installent sur une ancienne terrasse alluviale bien exposée, modelée autrefois par la rivière de Passa. Ce

34

relief permet au jardinier ainsi rehaussé d'apprécier éventuellement le cours d'eau en contrebas. Un coteau fortement prononcé dresse un fond à la scène de jardinage tandis que la terrasse se prolonge par des terres agricoles voisines. Le projet d'aménagement a su tirer profit du contexte paysager dans lequel il s'inscrit. Un ancien casot maçonné, témoin de l'occupation agricole passée, a été réutilisé en un abri commun. Chaque jardinier se sert de l'eau puisée dans le forage initialement présent et redistribuée sous pression par des tuyaux. Quelques arbres abritent agréablement du soleil l'espace commun enherbé réservé autour du casot. Des tables en bois ont été conçues pour profiter de cet endroit.



Un coteau dresse un fond à la scène de jardinage



Les jardins ont pris place sur une ancienne terrasse alluviale

Les jardiniers jouissent d'une situation qui devrait se révéler favorable au jardinage mais les parcelles attestent pour l'instant d'une activité encore un peu timide. La proximité des jardins par rapport à la commune permet de s'y rendre facilement à pied après avoir emprunté un passage à gué. Le manque de surface à l'entrée limite le stationnement des voitures. Si l'aménagement économe prend bien en compte les particularités du site, les jardins familiaux perdent de leur qualité par la structure mise en place pour délimiter chacune des parcelles. L'ensemble est certes, comme à Bompas, libre d'accès, mais de hauts grillages cloisonnent l'espace. Les jardiniers semblent avoir été mis en cage !



1

① *L'espace commun à l'ombre de quelques arbres rassemble le casot ancien ainsi qu'une longue table*

② *Les parcelles sont délimitées par de hauts grillages. Le jardinier semble s'introduire dans une cage.*

③ *Les jardins familiaux cohabitent agréablement avec des parcelles privées cultivées*



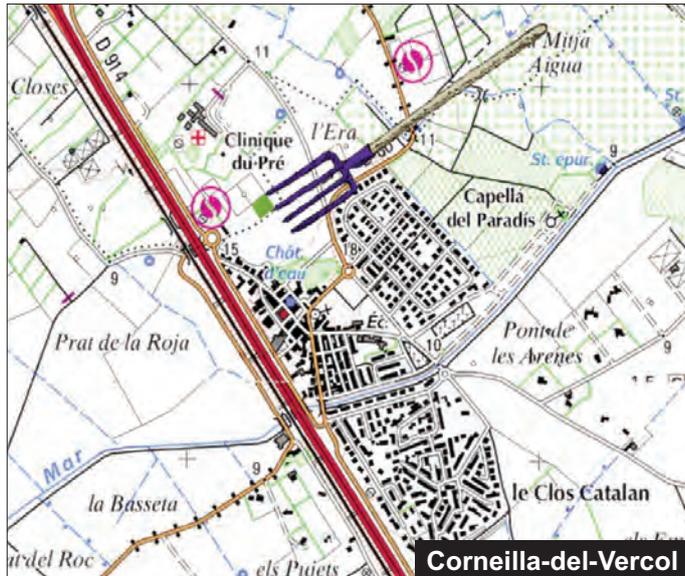
2



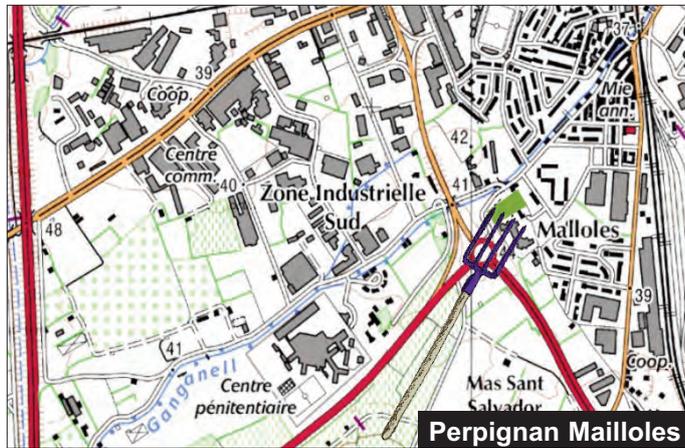
3

35

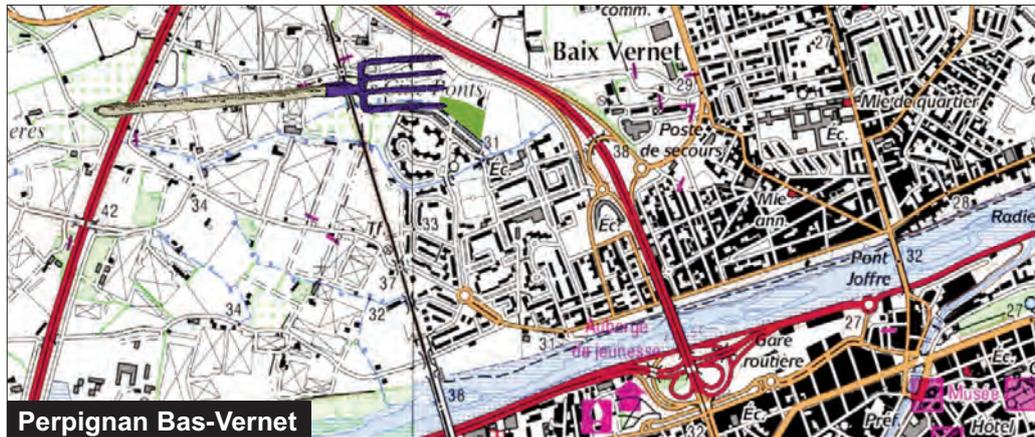
JARDINS EN LISIÈRE URBAINE



Corneilla-del-Vercol



Perpignan Mailloles



Perpignan Bas-Vernet



Ille-sur-Têt

Dans un paysage urbain où le sol est imperméabilisé, enfoui sous mille autres priorités, les jardins familiaux ont rarement leur place. Pourtant l'accès à la terre devrait être un droit et notamment en ville où la majorité de la population est concentrée. A Perpignan, que ce soit au Bas-Vernet ou au quartier Mailloles, les jardins sont situés en lisière urbaine et profitent à une population très variée. Le jardinier doit pouvoir se rendre facilement et rapidement à son lopin. Cette proximité géographique encourage un jardinage assidu. Certes la voiture est un moyen de déplacement très pratique mais trop volumineuse, elle doit être exclue d'un jardin où le moindre échantillon de terre est précieux. A Ille-sur-Têt, le parking des jardins familiaux est réduit à son strict minimum. Une majorité de jardiniers se rendent à leur lopin à pieds ou à vélo. La proximité des jardins par rapport aux habitations le permet.

37



Corneilla-del-Vercol

Nombre de parcelles 25

Taille des p. 100m²

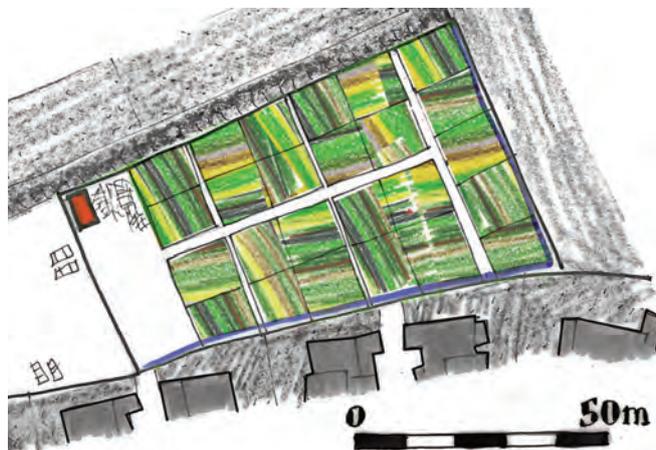
Cabanons un grand chalet commun

Clôture extérieure haute

Irrigation sous pression, un robinet par parcelle

Plantations aucune

Espace commun non traité



Ces jardins familiaux ont été mis en place en même temps qu'une opération d'habitat

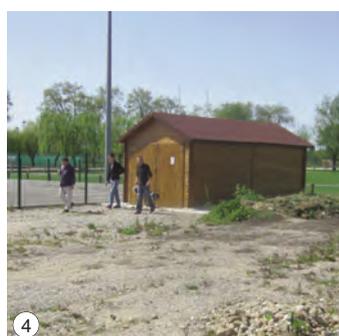
mixte assez dense. Ils côtoient un parc de loisirs et de sports en limite du quartier résidentiel. Si ces projets ont été pensés conjointement dans le temps, cette cohérence ne se retrouve pas dans l'espace. Les jardins et le quartier dessinent deux entités bien distinctes qui ne communiquent pas entre elles. Le parcellaire ainsi que l'entrée unique sont orientés sur un vaste parking insipide. Les logiques d'aménagement auraient voulu que les jardins se tournent davantage vers les habitations où réside normalement le jardinier: projet intéressant d'un cheminement donnant à voir le quartier comme les jardins.



Passé le portail, derrière une haute clôture, l'espace témoigne d'un jardinage soigné dans son ensemble. Les parcelles et les chemins sont simplement délimités par une bordure en bois à laquelle est intégrée le système d'arrosage par pression. L'absence de clôture permet d'apprécier un espace largement ouvert. Quelques plantations d'arbres et arbustes seraient l'occasion de ponctuer un peu cette étendue et d'apporter quelques volumes notamment pour accompagner par endroits la clôture. Proche de l'entrée, un grand cabanon en bois permet de ranger les outils collectifs mais un complément de stockage individuel serait souhaitable. L'espace commun, qui marque le seuil des jardins, n'est malgré sa situation intéressante pas du tout valorisé. Quelques plantations et un petit équipement rendraient cette entrée plus amène.



- ① Malgré l'ouverture visuelle, les jardins sont physiquement détachés de leur environnement par des clôtures
- ② Chemins et parcelles sont simplement délimités par des bordures de bois auxquelles un point d'eau est intégré
- ③
- ④ La remise commune abritant la pompe.
- ⑤ Les terrains de sports avoisnants



Perpignan Mailloles

Nombre de parcelles 20

Taille des p. 100m²

Cabanons local à proximité

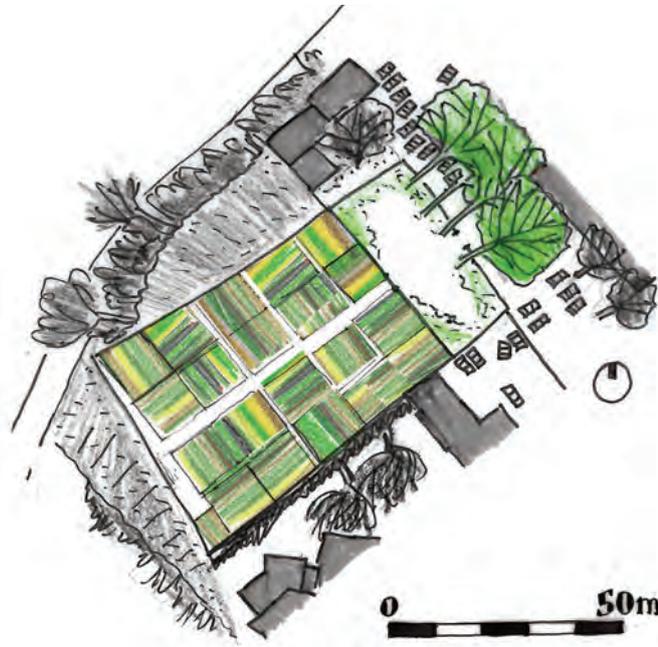
Clôture extérieure haute

Irrigation sous pression

Plantations aucune

Espace commun sur le parking arboré, non matérialisé

En lisière du quartier Mailloles à Perpignan, les jardins familiaux occupent une dent creuse de l'urbanisation. L'état des parcelles témoigne d'un jardinage assidu. Le choix pertinent d'implantation de ces jardins en quasi pied d'immeuble, à proximité d'équipements (école, centre social...) justifie sans doute en partie cette réussite.



L'aménagement minimaliste se limite à la mise en place d'une clôture à l'entrée et en fond de parcelle, d'une allée centrale gravillonnée, bien proportionnée et d'un unique casot afin d'abriter le système de pompage (forage) et les boxes individuels où chacun entrepose ses outils. L'eau est distribuée sous pression et acheminée par tuyaux jusqu'aux parcelles. Le reste de la surface est découpé en 20 lopins de 100m² chacun, séparés par des bordures très hétérogènes nées de bricolages. L'une des parcelles, pédagogique, est réservée à l'école Blaise Pascal qui de temps en temps vient s'initier au jardinage. Par l'absence de clôture ou de casots individuels, les jardins peuvent être appréciés

visuellement dans leur globalité. Un espace commun en fond de parcelle est lié à l'activité de jardinage (stock de matériaux utiles) tandis qu'un second situé en avant de la clôture est considéré comme le lieu de festivités. Si ces jardins familiaux sont particulièrement intéressants - l'intensité de jardinage en témoigne - un peu plus de soin aurait pu être apporté aux extrémités de la parcelle. En effet, l'espace de festivités semble exclu des jardins si on considère la position de la clôture. Des plantations d'arbres, complétant les sujets existants apporterait un peu plus d'ombre aux jardiniers lors des manifestations. A l'autre bout, des plantations de hauts sujets devraient être programmées afin de briser le vent et de réduire les nuisances sonores provenant d'un nœud routier voisin.

- ① Jardins proches du quartier
- ② De petites bordures nées de bricolages divers gardent l'espace largement ouvert
- ③ Espace commun en fond de parcelle
- ④ Espace de festivités exclu des jardins



Perpignan Bas-Vernet

Nombre de parcelles 30

Taille des p. 69 à 125m²

Cabanons coffres individuels et pergola pour 2 parcelles

Clôture extérieure basse

Irrigation pompe à eau manuelle

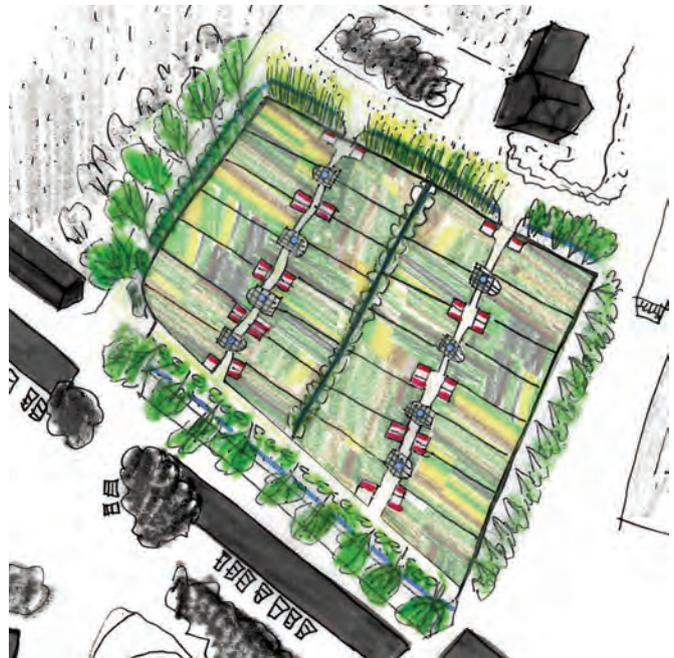
Etat du sol labouré avant livraison

Plantations nombreux arbres et arbustes sur les contours

Ces jardins familiaux ont été conçus dans le cadre de la politique de rénovation urbaine menée par la ville de Perpignan sur les quartiers HLM Roudayre, Torcatès et Roudion. Leur conception est le fruit d'une longue concertation entre les services de la ville, le

40

centre social du Bas Vernet et l'association de jardiniers. Il en résulte un projet complet. Le plan d'ensemble organise les parcelles de part et d'autre de deux lignes de rencontre où sont concentrées les pompes à eau (une pour 4 jardins), les pergolas (une pour deux jardins) et de solides coffres individuels un peu trop lourds à ouvrir. L'ensemble du contour, simplement délimité par une clôture basse est planté de végétaux utiles aux jardiniers: arbres et arbustes fruitiers (figuier, cerisier, kaki, noisetier, groseiller, framboisier), végétaux valorisables en tuteur et palissage (cannes de Provence, noisetier, saule), mais aussi, érables, aulnes, cistes...



Le long du mur des garages qui ferme les jardins au nord, les jeunes du quartier ont réalisé une longue fresque graffée qui apporte davantage de couleur à cet espace. Si le parcellaire a été à l'origine prévu sans clôture, beaucoup de jardiniers se sont, malgré le règlement, empressés d'en installer. Il est difficile d'aller à l'encontre de cette volonté de s'isoler de son voisin et l'association envisage finalement la mise en place de grillages pour enclore les parcelles. Malgré des difficultés d'entente et de gestion de l'espace par l'association, le jardinage y est fréquent et soigné.



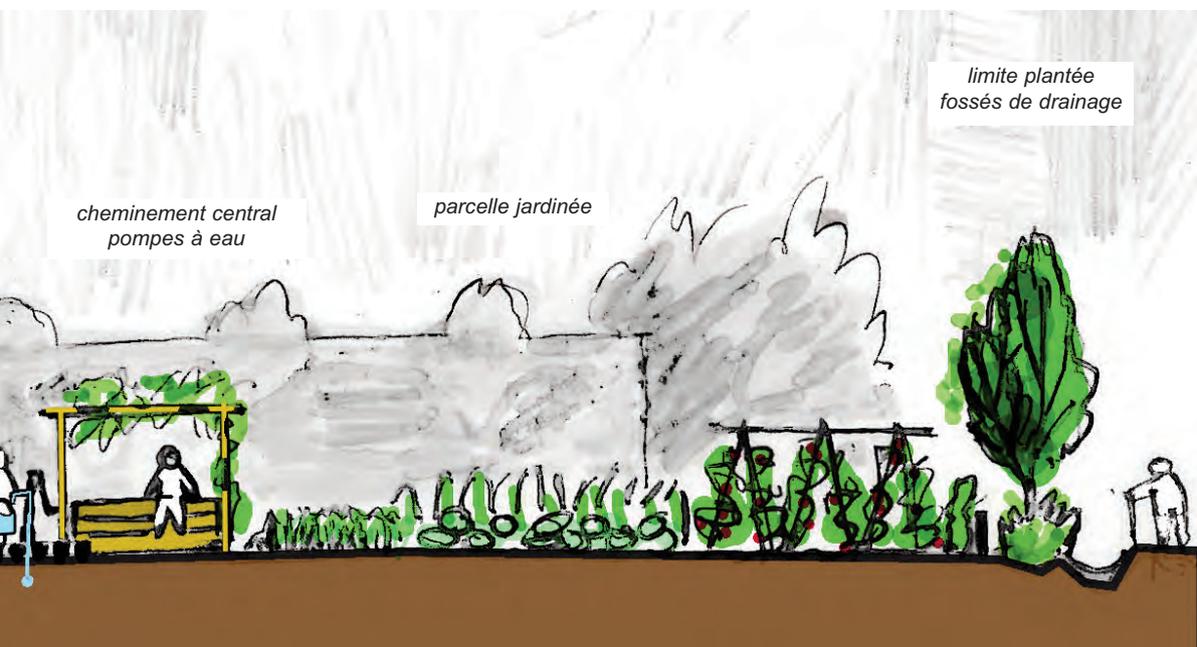


- ① Des pergolas en bois abritent des coffres à outils un peu lourds à manipuler
- ② Des pompes à bras servent à l'arrosage des parcelles
- ③ Les parcelles sont au pied du lieu de résidence du jardinier
- ④ Des graffes réalisés par des jeunes égaient un mur à l'origine peu esthétique
- ⑤ L'aménagement ne s'est pas limité aux jardins; le parking s'intègre à un ancien verger complété de nouvelles plantations
- ⑥ L'état des parcelles révèle un jardinage assidu

41

Remarque

Ce projet de jardins familiaux a été porté en particulier par un bureau d'études «Saluterre» regroupant des paysagistes. Cette agence s'est mobilisée pour engager une concertation qui s'est révélée être motrice dans la définition des aménagements des jardins ainsi que dans leur fonctionnement. Mais ces porteurs du projet ont aussi et surtout mené une vraie réflexion paysagère afin d'inscrire au mieux les jardins dans leur milieu. L'intervention d'un paysagiste devrait être beaucoup plus fréquente dans les projets afin de rendre l'espace le plus aimable possible au jardinier.



Ille-sur-Têt

Nombre de parcelles 26

Taille des p. 140 m²

Cabanons chalet bois sur socle béton, individuel, une grange commune

Clôture extérieure haute et intérieure basse

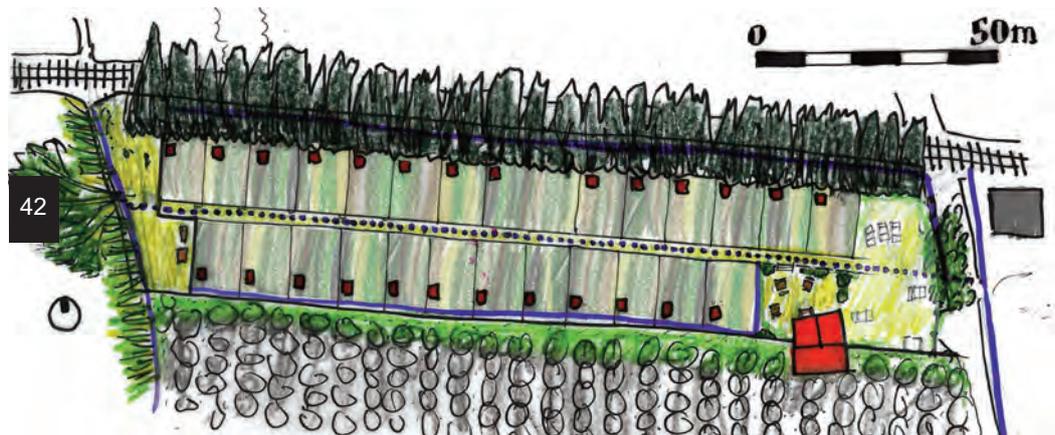
Irrigation gravitaire busée

Plantations massif de vivaces, fleurs en bac à l'entrée

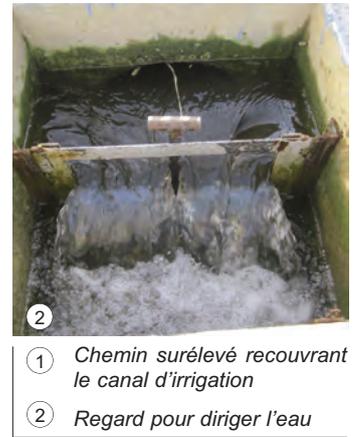
Espace commun soigné et équipé

Passé le portail, de nombreuses plantations de vivaces ou arbustes introduisent agréablement l'espace dans lequel nous nous trouvons.

Ces jardins aujourd'hui exemplaires, implantés en frange urbaine et dans le parcellaire agricole étaient un aménagement à l'origine très fragile livré par la commune et que l'association s'est empressée d'améliorer. Le système d'irrigation était initialement dissimulé sous un andain de terre faisant office d'allée centrale. Ce rehaussement du chemin place le visiteur ou le jardinier dans une position idéale pour apprécier les jardins. Si ce principe singulier est à reproduire dans d'autres jardins, il devra être amélioré comme l'a fait l'association.

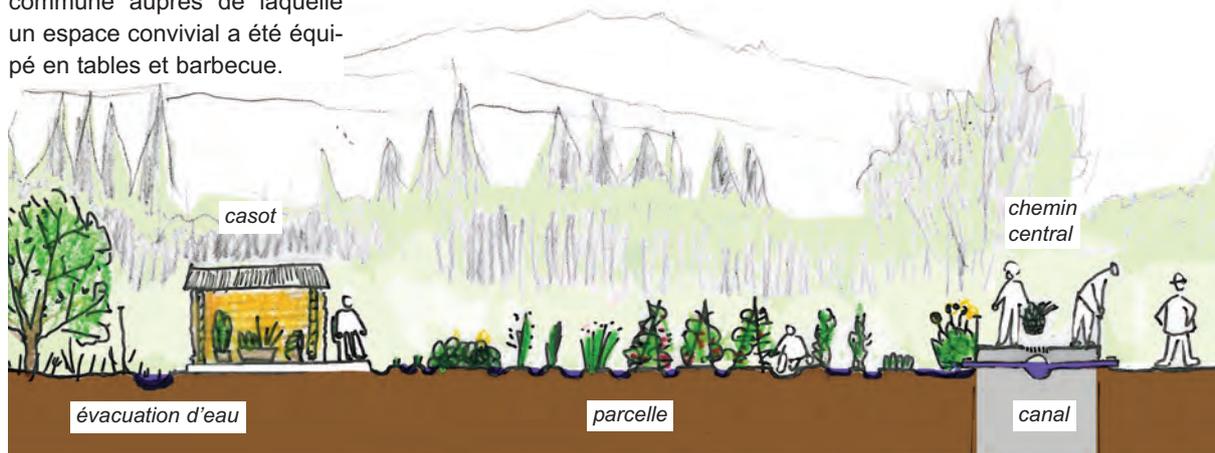


De part et d'autre du chemin des bastings de bois maintiennent désormais le remblai qui ne s'épanche plus dans les jardins. En tendant bien l'oreille on entend l'eau s'écouler sous nos pieds. Des regards amovibles accèdent au canal et un système de vannes permet de diriger le chemin de l'eau. Ce principe d'irrigation très ingénieux et ludique anime les lieux et est particulièrement efficace pour arroser. De basses clôtures pour délimiter les parcelles ainsi que des abris en bois ont été installés par l'association. Une ancienne grange en pierre est réaffectée en une salle commune auprès de laquelle un espace convivial a été équipé en tables et barbecue.



① Chemin surélevé recouvrant le canal d'irrigation

② Regard pour diriger l'eau



Au fond, le Bolès ayant charrié des galets lors de ses crues, la terre est devenue beaucoup plus difficile à travailler. L'espace alors un peu délaissé par la bêche devient le coin à compost.

On l'aura compris, comme à Prades mais sous une autre forme, l'aboutissement de ces jardins familiaux tient pour beaucoup à l'énergie déployée par l'association, par ses membres qui n'avaient à l'origine pas la «main verte». Mais il faut souligner aussi que le cadre choisi par la commune pour ces jardins est particulièrement agréable. Les jardins ont repris une ancienne parcelle agricole et bénéficient ainsi de haies brise-vent qui les isolent par

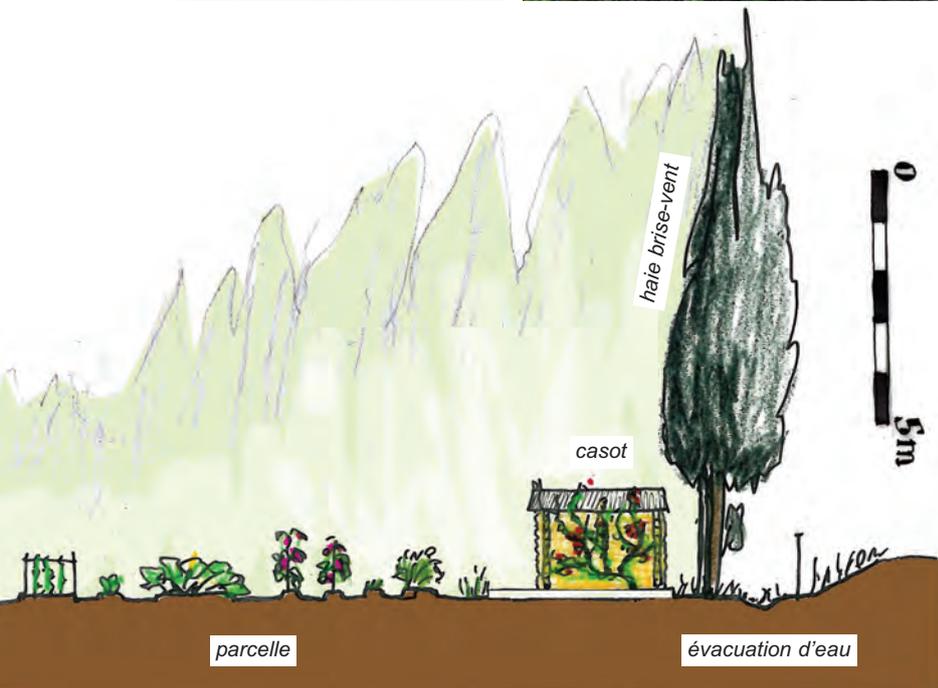


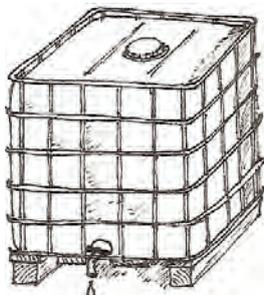
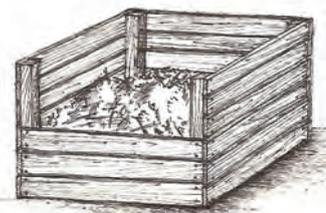
Le chemin central et les haies brise vent orientent le regard vers les massifs montagneux

ailleurs de la voie de chemin de fer voisine. Et puis avez-vous remarqué qu'ils profitent d'un arrière plan délicieux où se dresse le Pic du Canigou ? Autant dire que dans un tel décor, le jardinage ne peut-être qu'assidu !



- ① Irrigation gravitaire
- ② L'espace commun équipé et l'ancienne grange pour se réunir
- ③ Au fond de la parcelle, un espace est réservé au compost.
- ④ Un chalet bois individuel





Carnet pratique pour les porteurs de projet

45

C
A
U
E

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT
10 RUE DU THÉÂTRE 66000 PERPIGNAN
T. 04 68 34 12 37 Fax : 04 68 34 80 90 Email : caue66@caue-ir.fr



www.jardins-familiaux-illois.com

en partenariat avec



G. Maincent

3

Organismes à contacter

**Conseil Général : Pôle
Agriculture Forêt Espace Rural**
Hôtel du département
24, quai Sadi Carnot
66906 Perpignan cedex
tél : 04 68 85 82 41
jordi.campredon@cg66.fr

CAUE des Pyrénées-orientales
10 rue du Théâtre
66000 PERPIGNAN
tél : 04 68 34 12 37
caue66@caue-ir.fr

Les jardins
familiaux dans
les Pyrénées
orientales

guide pratique et de
recommandations

0 - ALLER VOIR DES PROJETS DE JARDINS FAMILIAUX, ET S'APPUYER SUR LES AIDES EXISTANTES

Aller faire un tour dans les jardins familiaux locaux

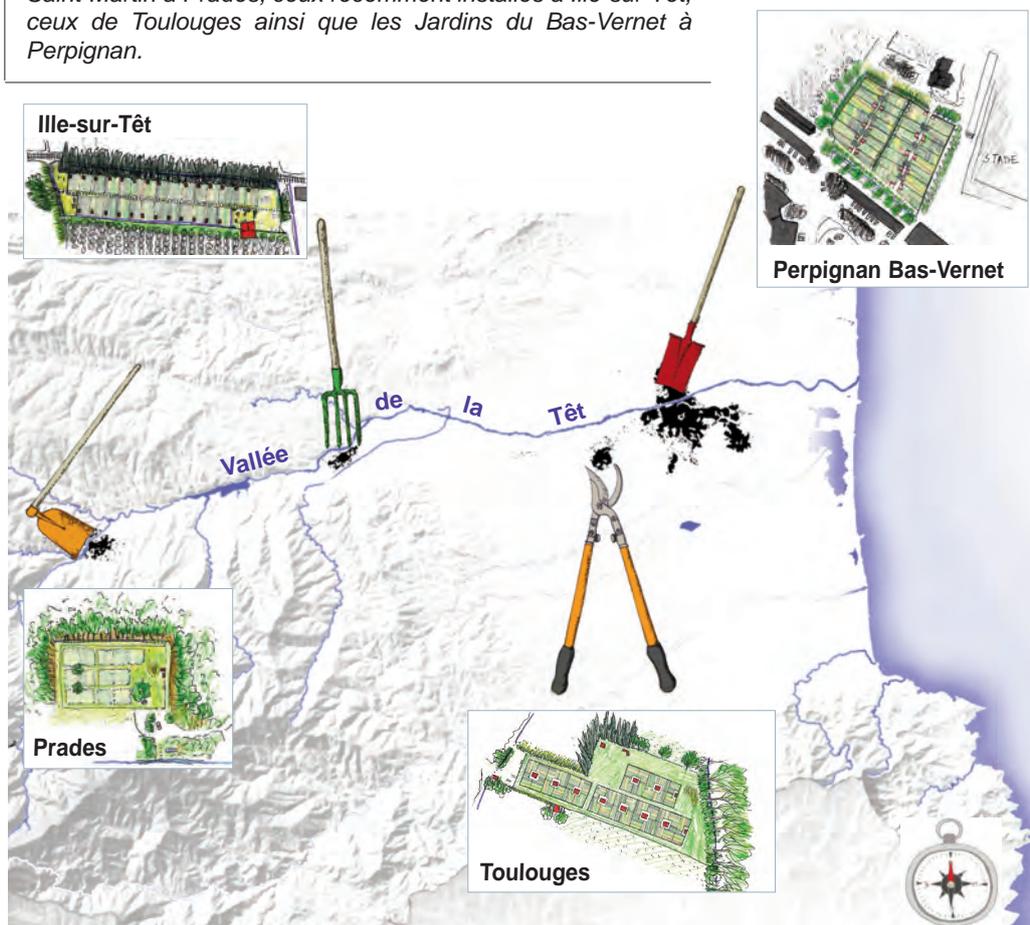
Le Carnet de visite des jardins familiaux évoque la diversité des projets développés sur le département et cet inventaire appellerait à planifier une excursion de jardin en jardin.

Un jardinier est pragmatique et éprouve rapidement le besoin de quitter son manuel de jardinage trop théorique pour mettre les mains à la terre, pour expérimenter concrètement, pour observer. Jardiniers, ce guide présenté ne vous a certainement pas suffi pour découvrir les jardins mais il a dû éveiller en vous une certaine curiosité et une impatience à vous rendre à ces différents lopins.



Difficile de faire le tour de l'ensemble des jardins déjà installés sur le département, comme d'en sélectionner quelques uns; tous demandent à être visités pour leur accomplissement ou leur fragilité. La vallée de la Têt peut être considérée comme un fil conducteur prétexte à la découverte de quelques jardins tous différents. Cet échantillon est suffisamment représentatif de la quinzaine de projets pour que ce voyage à travers les jardins et en suivant la Têt devienne une journée constructive, une expérience riche d'enseignement.

La carte suivante repère ces jardins que peut donner à voir la Têt. Vous pourrez ainsi faire connaissance avec les Jardins Saint-Martin à Prades, ceux récemment installés à Ille-sur-Têt, ceux de Toulouges ainsi que les Jardins du Bas-Vernet à Perpignan.



Contacter la Féd. Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs



En 1896, Jules Lemire, député du Nord, fonde la Ligue Française du Coin de Terre et du Foyer, devenue en 2006 la Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs. Reconnue pour son expérience dans le domaine de la gestion associative des jardins familiaux, pour ses archives et son fonds documentaire, la FNJFC est aujourd'hui la référence française des jardins familiaux et collectifs, dont la Charte Jardinage & Environnement est la dernière déclinaison. Elle travaille à la promotion et à la défense juridique du mouvement des jardins familiaux. Dans les Pyrénées orientales, Roger Attias est le délégué de la FNJFC depuis 4 ans, il accompagne la forte dynamique de création de jardins familiaux sur le département.

QUELLE EST LE RÔLE DE LA FNJFC LORS DE LA CRÉATION DES JARDINS?

Les communes ou associations nous contactent dès la phase d'étude préliminaire du projet, non seulement sur l'aménagement des jardins mais aussi sur le volet social. En effet nous assurons un rôle d'accompagnement à chaque étape du projet, notamment pour assurer l'implication des futurs jardiniers dans la démarche de projet, en associant l'ensemble des acteurs locaux concernés (habitants, bailleurs sociaux, financeurs, élus, riverains, régies de quartier, associations locales). Des modèles de documents cadre de gestion associative (convention de mise à disposition, règlement intérieur, statuts, chartes de bonnes pratiques) peuvent également être proposés dans le cadre de cet accompagnement, afin que la future association les adapte à ses spécificités.

48

QUELS AUTRES SERVICES LA FNJFC PROPOSE-T-ELLE AUX ADHÉRENTS?

L'affiliation des jardiniers à La FNJFC se fait par le règlement d'une cotisation fédérale, dont le montant de base s'élève à 13,70€, (en sus de la cotisation demandée par l'association locale). Elle permet de bénéficier de contrats d'assurance protégeant les jardiniers et les installations, mais aussi les animateurs bénévoles, aux meilleures conditions tarifaires. Elle propose une assistance juridique en cas de litige avec des jardiniers ou des partenaires. Par ailleurs, la FNJFC apporte conseil et support technique pour tenir à jour la comptabilité de la structure de gestion du site de jardins. Enfin, l'adhésion permet de s'abonner à des tarifs avantageux à "Jardin Familial de France", revue bimestrielle de la FNJFC, et vaut abonnement à "La Lettre du Dirigeant", newsletter destinée aux responsables de structures de jardins familiaux et collectifs.

QUELLE EST LE RÔLE DU BUREAU D'ÉTUDES « SITES ET JARDINS » ASSOCIÉ À LA FNJFC?

Les jardiniers comme les élus le savent bien, la création de jardins familiaux et collectifs représente bien plus qu'un simple aménagement d'espaces verts. C'est pour cela que la FNJFC s'est dotée d'un bureau d'études dédié à cette tâche, il y a déjà 15 ans, afin d'agir plus concrètement sur la conception technique et paysagère des sites de jardins familiaux et collectifs. Au travers d'études préalables ou de missions de maîtrise d'œuvre, il répond concrètement aux questions que vous vous posez sur l'aménagement des parcelles et des espaces collectifs, les types de culture à mettre en place, les coûts d'entretien, le montant des adhésions, etc.

Les mairies sollicitent trop rarement les services des concepteurs professionnels , pourtant à même de les accompagner dans la formalisation de leur projet.



Image bureau d'études Sites et Jardins

Solliciter les aides financières, à la conception et en nature

Aides financières



- Le Conseil Général des Pyrénées orientales subventionne les communes, structures intercommunales, Offices Publics de l'Habitat et Centres Communaux d' Action Sociale pour la création de jardins familiaux. Pour l'acquisition du foncier : jusqu'à 30 000 € sur une dépense totale de 60 000 € HTmaximum. Pour les aménagements structurels : jusqu'à 20 000 € sur une dépense totale de 40 000 € HTmaximum.

Cette subvention est conditionnée à la création d'une association de jardiniers, la présence d'une parcelle pédagogique et la signature d'une convention avec le CG.

- La FNJFC dispose d'un Fonds d'Aide aux Comités Locaux et aux Associations (FACLA). Possibilité de subvention à hauteur de 3 000 euros au bout de trois ans d'adhésion, pour financer les travaux et investissements d'amélioration et développement des sites de jardins familiaux.

- GrDF - Gaz réseau Distribution France-, partenaire national de la FNJFC, peut subventionner certains projets menés par les associations adhérentes de la FNJFC qui lui en font la demande.

- Le Crédit Mutuel, en tant que partenaire privilégié du monde associatif, est également un partenaire potentiel.

- la CAF peut aider les communes pour la parcelle pédagogique.

49

Aides à la conception



- Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt, dans le cadre du plan Ecophyto 2018, a confié à la FNJFC une mission de formation de ses adhérents sur la thématique du potager au naturel, en lien avec sa Charte Jardinage & Environnement. Par ailleurs, le Bureau d'études Sites & Jardins organise des sessions de formation sur l'accompagnement et la conduite de projets de jardins familiaux.

- le CNFPT -Centre National de la Formation Publique Territoriale- propose pour le personnel communal une formation de 2 jours sur la création de jardins partagés, à Montpellier.

- Considéré comme investissement immatériel, une mission de conseil par un paysagiste est éligible dans le subventionnement du CG, à hauteur de 10% de l'investissement total. Le CAUE souligne l'intérêt d'un accompagnement par un paysagiste concepteur, à même d'aider à dessiner les espaces, d'apporter une expertise dans la connaissance des plantes et du jardinage. Le CAUE peut aider la commune et l'association à formuler leur cahier des charges.

Aides en nature



- la pépinière départementale peut fournir gratuitement des plants d'arbres et arbustes aux communes, le catalogue est en ligne sur site du CG (<http://www.cg66.fr/724-la-pepiniere-departementale.htm>)

- le SYDETOM -Syndicat Départemental de Transport, Traitement et Valorisation des Ordures Ménagères et déchets- fournit du compost et du BVC (Broyat Vert Criblé) gratuitement aux collectivités. La commune peut faire la demande de ces engrais organiques pour les jardins familiaux et venir les chercher sur les plateformes de Saint-Cyprien ou Argelès-sur-Mer.

- Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, le SYDETOM propose des formations sur le compostage individuel. Une réunion d'information sur le sujet peut être organisée sur les communes qui en font la demande. Par ailleurs, les mairies et communautés de communes peuvent servir d'intermédiaire pour acheter des composteurs en bois (dimension 60x60, tarif 15 euros).

1 - BIEN CHOISIR LE TERRAIN

ET PRENDRE LE TEMPS DE DESSINER LE PROJET

Tour de l'enjeu, point par point

VEILLER À UN CHOIX DE PARCELLE ADAPTÉ AU JARDINAGE

- préférer une parcelle avec une bonne terre
- préférer un coin de jardinage collectif déjà établi
- préférer une parcelle reliée à un réseau d'irrigation gravitaire, conserver les canaux existants
- préférer une parcelle bien protégée du vent et conserver les haies coupe vents existantes

PRÉFÉRER LA PROXIMITÉ DES ZONES HABITÉES OU L'IMPLANTATION DANS DES ZONES DE LOISIRS/ PROMENADE/JARDINAGE EXISTANT

- encourager les projets de jardins familiaux liés à des projets urbains denses
- encourager les projets qui s'intègrent dans une zone de mise en valeur d'un paysage de loisirs
- préférer des lieux où le contour végétal favorise un sentiment d'intimité et d'unité
- éviter la parcelle isolée, trop à l'écart des zones d'habitat ou de loisirs, choisie uniquement en fonction de l'opportunité foncière

50

DÉFINIR LES ESPACES COMMUNS

- déterminer un ou plusieurs espaces communs pour les repas partagés, les réunions de l'association, les enfants, puis les rendre accueillants (plantations pour ombrager, barbecue, table et bancs...)
- déterminer un bâtiment commun pour le stockage des gros outils partagés (brouette, broyeur...).
- développer des projets de vergers partagés

DÉFINIR LA STRUCTURE ET LE DÉCOUPAGE D'ENSEMBLE

- prévoir un espace de stationnement commun mais pas une desserte routière de chaque parcelle, qui consomme sans réelle plus-value beaucoup d'espace et d'argent. Plus de la moitié des jardiniers viennent à pied ou en vélo.
- cela évitera des calibrages de cheminement trop routiers et les contours très amples qui dissolvent l'intimité des jardins. Le rapport d'échelle entre les parcelles et les chemins est important.
- penser au stockage des outils sur place (coffres ou cabanons)
- éviter de regrouper les cabanons et autres petits éléments bâtis au milieu de la parcelle, plutôt les associer aux limites végétales. Dans les jardins de grande taille, on peut regrouper 4/8 parcelles autour d'un cabanon commun prolongé d'une petite terrasse ombragée (voir chapitre sur les cabanons)
- utiliser les agouilles comme élément structurant de l'espace. Si l'on opte pour un système non maçonné, penser d'emblée à l'accompagnement végétal de bordure qui pourrait profiter de ce milieu humide

PENSER AUX LIMITES ET AUX PLANTATIONS

La surenchère de clôtures est souvent constatée dans les jardins, parfois jusqu'à donner l'impression carcérale d'une juxtaposition de cellules individuelles de jardinage. Petits arbres, fruitiers, arbustes, grimpantes et vivaces doivent au maximum remplacer grillages, poteaux, piquets et portails coûteux et peu esthétiques. Les limites doivent donner un contour accueillant aux jardins familiaux et aussi permettre de les protéger du vent.

- dans l'idéal on évitera de clôturer les jardins.
- garder les haies existantes, voire certains arbres, cadrer mais accepter la présence de petits fruitiers (par exemple un par parcelle, à côté du cabanon).
- dans tout les cas, éviter de multiplier les clôtures hautes (enceinte extérieure plus délimitation à la parcelle), les substituer ou les doubler par des plantations, encourager l'appropriation des bordures individuelles, le débordement des massifs sur les chemins.



Jardins très éloignés du village, en plein vent. Sur-calibrage des voies et multiplication de hautes clôtures... une mauvaise conception initiale rend difficile l'appropriation et l'apprentissage par les jardiniers et bloque la mise en place de moments collectifs.

Des projets qui inspirent - Des équipements communs bien pensés aux horts de la Sagrada Familia

L'hort de la Sagrada Familia, à Barcelone, est un exemple intéressant d'aménagement à la fois sobre et fonctionnel d'espace commun. La municipalité met à disposition une vingtaine de petites parcelles de 20m² pour des personnes âgées de plus de 65 ans. Des clôtures solides et originales enclosent avec esthétisme le jardin tout en restant perméable au regard depuis l'extérieur. Un premier abri accueille les toilettes éclairées d'une ligne de pavés de verre ainsi que 20 casiers individuels d'1m² chacun. Le toit à double pente de ce volume, en forme de V, récupère par une gouttière centrale les eaux de pluie qui seront utilisées pour l'arrosage des jardins. Un second volume moins conséquent sert au compostage et au stockage de matériaux. Entre ces deux ensembles abrités, une longue table laisse imaginer de grands repas partagés.

Un espace partagé équipé et bien conçu encourage les échanges entre jardiniers. Des mûriers en tige apportent une ombre nécessaire en été ; dénudés en hiver ils laissent passer le soleil pour réchauffer les convives.



Une clôture perméable de front et opaque de biais laisse passer les regards curieux tout en protégeant des nuisances urbaines



L'eau pour structurer et animer les jardins

Les paysages de l'eau porteurs d'identité

Dans la plaine du Roussillon, l'eau a historiquement conditionné l'agriculture comme le jardinage. Un réseau dense d'irrigation, ponctué de nombreux ouvrages hydrauliques est né d'une société autrefois essentiellement rurale. L'eau est déviée, canalisée, distribuée, retenue, stockée... Une civilisation de l'eau nous a laissé un vocabulaire et un patrimoine exceptionnel. Chacun des projets de jardins familiaux envisagés dans la plaine du Roussillon doit s'insérer au mieux dans ce paysage de regatiau, et profiter de ce système efficace de gestion de l'eau.

L'eau, un élément ludique

L'eau est certes une source vitale pour tout organisme vivant mais est aussi une source d'inspiration, d'évasion, de distraction. Chacun se laisse absorber par la présence de l'eau. Un bassin contenant une eau calme apporte de la sérénité dans l'espace tandis qu'une rivière ou un canal animent le paysage d'un mouvement, d'un chant. Ces effets peuvent être recherchés dans les aménagements de jardins familiaux par l'utilisation de l'eau sous différentes formes comme l'illustre le Parc du Chemin de l'Île à Nanterre. L'eau favorise par ailleurs le jeu. Nombreux sont les enfants qui s'exercent à ériger des barrages contre des ruisseaux, ou à construire des moulins. Ce côté ludique de l'eau est à provoquer dans chacun des projets de jardins que ce soit pour les petits ou les grands jardiniers !

Rivières, agouilles, vannes, tonneaux, bidon, cuves : l'eau canalisée, pompée, dirigée ou stockée marque les jardins

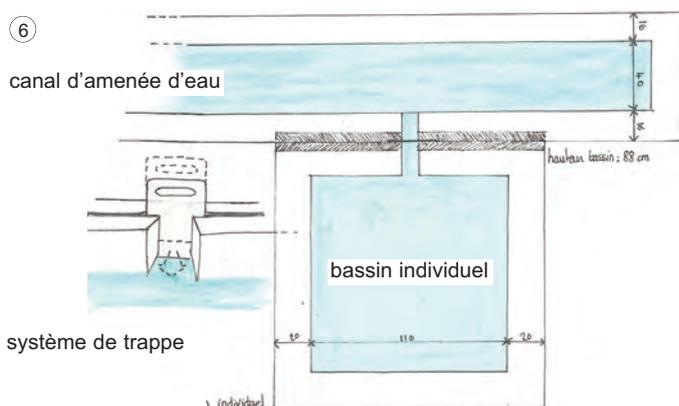
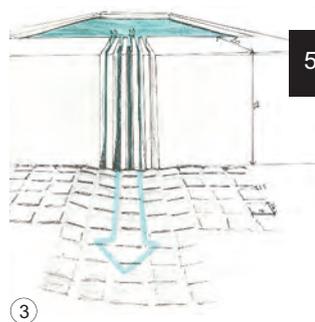


Des projets qui inspirent - L'eau de la Seine à l'honneur aux jardins familiaux du Parc du chemin de l'Île

Le parc du chemin de l'île de Nanterre a été aménagé sur des terrains en friches, en bordure de la Seine. La conception portée par l'atelier de paysage Acanthe donne à l'eau une place centrale. Puisée dans la Seine, elle parcourt et anime l'ensemble du parc sous différentes formes. Après avoir traversé une série de bassins peuplés de plantes filtrantes puis emprunté une noue parallèle au fleuve, elle sert à alimenter en partie 21 parcelles de jardins familiaux. Une petite éolienne de pompage puise cette eau nécessaire à l'arrosage.



Aux abords des jardins le circuit de l'eau a été réfléchi d'un point de vue esthétique comme pratique. Le béton gris, moulé selon un dessin épuré, a été retenu pour la fabrication de chacun des éléments nécessaires au stockage ou à la circulation de l'eau. Un canal surélevé recueillant également l'eau de toiture des cabanons distribue cette source dans des réservoirs individuels installés devant chaque parcelle. Au cœur des jardins, un bassin carré où est déversée l'eau pompée par l'éolienne constitue l'élément central d'une grande place arborée. Le trop-plein rejoint la Seine par une rigole pavée.



- ① Les jardins familiaux jouissent d'une situation agréable en bord de Seine
- ② Chaque parcelle équipée de son cabanon est, en absence de clôture, ouverte sur sa voisine
- ③ Détail du bassin central. Les maçonneries soignées suivent un dessin épuré

- ④ Une éolienne de pompage anime les jardins et alimente un bassin
- ⑤ Un canal surélevé d'amenée d'eau recueille aussi celle des toitures
- ⑥ L'eau termine son parcours dans des bassins en béton disposés sur chacune des parcelles avant de servir à l'arrosage
- ⑦



53

2 - DONNER UNE PLACE RAISONNABLE ET UNE ARCHITECTURE ORIGINALE AUX CABANONS

Tour de l'enjeu, point par point

Chaque paysage a sa richesse et il serait dommage de l'altérer par l'apport d'objets standardisés. Quelques pistes permettront que les casots s'inscrivent avec beaucoup plus de délicatesse dans les jardins et dans le paysage au sens large...

BIEN PENSER LA PLACE DES CABANONS DANS L'ORGANISATION GÉNÉRALE

- Regrouper les parcelles autour d'un casot commun afin d'éviter une saturation de l'espace par ces volumes. L'installation d'un seul abri collectif peut être envisagée
- Favoriser dans le parcellaire une répartition plus aléatoire des cabanons pour rompre la monotonie et une disposition sur les contours plutôt que centrale
- Les casots sont réservés au stockage d'outils et à la protection du jardinier en cas d'intempéries. Leur taille doit donc rester modeste au profit de la surface à jardiner. Ce ne sont pas des résidences secondaires !

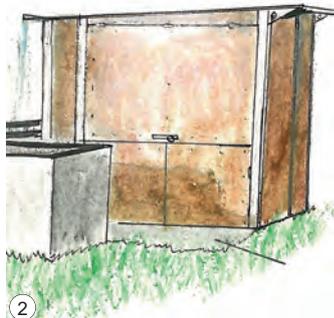
CHERCHER UNE QUALITÉ ARCHITECTURALE DES CABANONS



54

①

- S'inspirer de l'architecture des casots traditionnels : les abris de la région ont généralement un toit en appentis (à une pente). Cette forme de couverture facilite la récupération des eaux de pluie puisqu'une seule gouttière est nécessaire.
- Proscrire les chalets de bois stéréotypés et éviter si possible les modèles préfabriqués. Si cette exclusion est trop délicate, on optera pour des modèles de conception fonctionnelle et de matériaux solides.

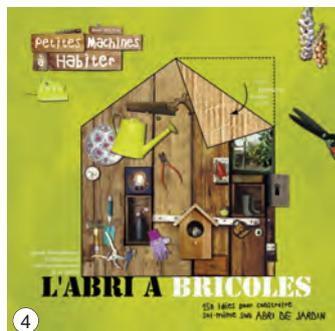


②



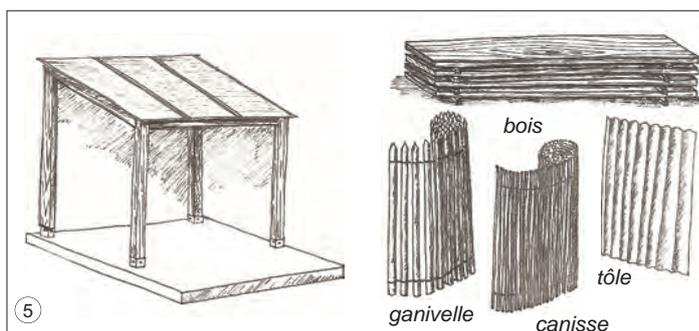
③

- ① Dans les jardins familiaux de Maison-Alfort ou du Parc de l'Île à Nanterre, on retrouve un même principe très fonctionnel et économique en espace : un grand casier dont l'ouverture ménage un petit préau.



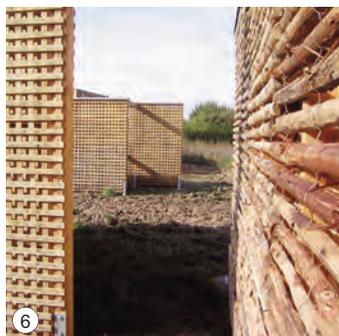
④

- Oser des alternatives aux modèles standardisés en définissant par exemple un socle et une structure tout en laissant à disposition des matériaux divers pour l'habillage afin que chacun puisse différencier son cabanon. La conception des abris peut aussi être alimentée par un concours d'idées.



⑤

- ④ L'ouvrage «L'Abri à bricoles» rassemble 150 projets de cabanons originaux récoltés grâce à un concours d'idées. Il est consultable au CAUE des Pyrénées-orientales.
- ⑤ Une structure imposée et un habillage personnalisé, une façon de cadrer en laissant une marge d'originalité



- Utiliser des matériaux locaux issus, par exemple, de la filière bois de la région.
- Permettre l'accompagnement des casots de plantes grimpantes, de petits arbres tiges ou arbustes.

- ⑥ Les jardins de Valréas: des matériaux simples et naturels sont employés pour la fabrication de paravents, treillis, cloisons d'abris de jardins :
- ⑦ parois en croisillons de châtaignier, mur en pisé, paroi en ganivelle, ossature en douglas, couverture en zinc/acier...
- ⑧ (architectes : Isabelle Kraemer et Martin Brescher)



Casots et cabanons récup' : de quoi s'inspirer !

55

Le casot est un motif récurrent dans les paysages des Pyrénées orientales et une source possible d'inspiration pour la réalisation d'abris de jardins. Son architecture vernaculaire est intimement liée au site qu'elle habite (1,2). Un casot souligne l'activité agricole dont il est le fruit. L'emploi de la pierre pour les plus anciens évoque par ailleurs la géologie, la charpente du paysage. Cette construction d'une architecture épurée permettait à l'origine de s'abriter en cas de mauvais temps ou d'entreposer des outils. Né bien souvent de connaissances empiriques, chaque casot a son originalité et se distingue de son voisin par sa forme, par son implantation, par les matériaux utilisés...

Les casots traditionnels, une source d'inspiration.



Dans les jardins familiaux les plus anciens, on retrouve ce goût de la récupération, le bricolage et la magie de l'aléatoire. Chaque jardinier par son inventivité et en fonction des matériaux disponibles donne naissance à un abri singulier (3). Dans la fabrication d'abris aujourd'hui, la majorité des cabanons manquent d'identité. L'abri contemporain se détache du paysage dans lequel il s'inscrit et tranche avec les casots traditionnels beaucoup plus discrets de la région. Identiques, répartis selon une trame très régulière ils rappellent les lotissements standardisés, répétitifs (4,5,6). L'espace des jardins familiaux est saturé de ces clones à l'architecture caricaturale comme le sempiternel chalet de bois. L'abri est un élément précieux pour un jardin et l'impact dans son paysage doit être mesuré. L'argument d'une image dépréciée de bidonville est souvent mis en avant pour justifier le choix de chalets préfabriqués. Faut-il pour autant abandonner toute tentative d'originalité et tout bon sens ?



3 - CONSTRUIRE UN CADRE PRIVILÉGIÉ D'ÉCHANGES, ET PERMETTRE LA TRANSMISSION DU SAVOIR-FAIRE JARDINIER À DES PUBLICS VARIÉS

Tour de l'enjeu, point par point

DIVERSIFIER L'OFFRE DANS LES JARDINS FAMILIAUX POUR OUVRIR LA PRATIQUE À DIVERS PUBLICS

63% des jardiniers sont débutants, 69% seraient intéressés par des formations. On constate par ailleurs que la diversité des jardiniers n'est pas forcément au rendez-vous, les couples de retraités (ou homme seul) représentant plus de 60% des personnes interrogées et les chômeurs seulement 7%. (évalué par l'IUT de Perpignan, Département de Génie biologique)

- jouer sur la taille des parcelles pour adapter l'offre aux différents profils. Les jardiniers expérimentés et qui ont du temps sauront se charger de 200m², les novices auront déjà fort à faire avec 100m²
- proposer des parcelles collectives : soit permanentes qui peuvent être plus adaptées aux personnes en difficulté, soit de lancement sur un cycle annuel qui permettent aux candidats de tester leur motivation et d'acquérir les bases avant de s'engager seul sur l'entretien d'une parcelle.

56

- ouvrir la pratique du jardinage aux publics à mobilité réduite, par l'aménagement de bacs de jardinage adaptés.
- prévoir une activité pédagogique en lien avec les écoles et centres aérés.

METTRE À DISPOSITION UN OUTILLAGE COMMUN ADAPTÉ (BROYEUR, BROUETTES...)

- Il est utile d'avoir une gamme complète d'outils solides à disposition de tous. Il est indispensable de bien les marquer, par exemple en peignant les manches de couleurs vives. Les petits outils (sécateur, transplantoir, gants...) doivent être individuels, ils sont trop faciles à perdre...

METTRE EN PLACE DES MOMENTS PRIVILÉGIÉS D'APPRENTISSAGE

- chantier d'entretien des espaces communs
- chantier aux moments clefs du jardinage (préparation de la terre, semis et plantation)
- chantier de réparation, entretien des outils collectifs
- formation à l'irrigation gravitaire, à une gestion économe de l'eau
- formation au compostage/paillage

DÉFINIR LES ACTEURS MOTEURS DE TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRES

- les « anciens », qui ont une longue expérience jardinière professionnelle et de loisir ont souvent un rôle de guide dans ces jardins, veiller à ce qu'ils soient bien représentés et subtilement placés lors de la répartition des parcelles.
- un lien privilégié peut s'établir avec les agriculteurs locaux, maraîchers, arboriculteurs et horticulteurs en particulier, qui peuvent offrir leur connaissance des spécificités du site. Des tarifs préférentiels, voire des dons de semis, plants, matériel... peuvent être mis en place entre l'association et les entreprises.
- dans le cadre de la création d'une fédération départementale, on peut imaginer la création d'un poste de jardinier pilote, qui serait en charge de chantier d'apprentissage ouverts aux adhérents.

RENDRE LES JARDINS ACCUEILLANTS POUR LES VISITEURS

En partie financés par la collectivité, ces jardins ne doivent pas devenir des enclaves réservées aux seuls initiés, heureux détenteurs d'une parcelle. Si le système classique des Horts privés exclut parfois le visiteur, les jardins familiaux doivent rendre accessible à tous la promenade dans les paysages de jardinage collectifs.

- s'engager à laisser ouvert dès qu'un jardinier est présent
- organiser des portes ouvertes
- offrir les excédents à des organismes caritatifs

Plutôt qu'une parcelle, des activités pédagogiques

L'éducation à la nature commence dès le plus jeune âge et le jardinage est un bon moyen pour explorer les multiples facettes du monde vivant. La réservation dans le parcellaire d'un lopin dit pédagogique est l'une des conditions pour que des subventions soit accordées à la naissance d'un projet de jardins familiaux. Si cette attribution de jardin éducatif est tout à fait légitime et essentielle pour l'éducation des enfants, les pratiques jardinières sont cependant difficiles à planifier avec régularité dans l'emploi du temps des enfants. Le calendrier scolaire ne s'accorde pas à celui du jardinier, aux saisons. Par exemple, si les enfants peuvent profiter du

printemps pour semer, ils auront plus de difficultés à apprécier en été - période de vacances scolaires-, la maturité de leurs fruits et légumes. On constate souvent un jardinage très sporadique des parcelles pédagogiques. Ce manque de suivi et d'entretien est un souci pour le voisinage qui doit alors prendre les choses en main.



57

Témoignage : les enfants invités dans les jardins familiaux



«Au Jardin familiaux de Mailloles, à Perpignan, la parcelle attribuée à l'école n'était pas entretenue jusqu'à ce que l'association des Francas la prenne en charge.»

«A Saint-Génis-des-Albères, la parcelle réservée aux enfants est cultivée comme les autres, et les écoles sont invitées certaines journées pour la découvrir»

«A Villelongue-dels-Monts, des journées thématiques sont organisées sur la parcelle : plantation de pommes de terre, démonstration de plantations en lasagnes, plantation de caca-houette en juin et récolte en septembre...»

« A Millas, un projet de parcelle pédagogique a été mené avec l'école maternelle, avec une récolte de fleurs»

Les témoignages montrent que certaines associations ont tout de même mis en place des activités pédagogiques variées. La parcelle pédagogique «obligatoire» est prise en main par les jardiniers et les enfants invités à participer à des moments-clés : semis, plantation, récolte, cueillette...

Il est donc plus réaliste de considérer la parcelle pédagogique comme une « parcelle commune » destinée à un jardinage convivial auquel peuvent se joindre de temps à autre, en fonction de leur calendrier scolaire, les enfants .



Des parcelles individuelles, certes, mais un projet et des espaces communs!

Dans un terrain réunissant des jardins familiaux où les parcelles sont réparties et entretenues individuellement, un entretien des espaces vacants, des communs s'impose collectivement. Chacun est responsable de la tenue des abords de sa parcelle et ce devoir doit se lire dans le règlement. Mais cette obligation peut, sous forme de chantiers collectifs programmés dans le calendrier, devenir un temps privilégié de convivialité où l'on apprend à connaître son voisin. En ces moments de synergie des liens se tissent entre jardiniers. Cette dynamique collective devrait s'installer dès l'initiation du projet de jardins familiaux pour développer une bonne entente entre membres de l'association. Il est important de travailler main dans la main pour construire un projet commun que chacun peut s'approprier à sa manière suivant ses compétences et ses capacités. Cette démarche collective suggérée contrarie le processus habituel de mise en place de jardins familiaux : trop souvent la commune livre un aménagement plus ou moins prêt à être jardiné par des personnes qui n'ont jusqu'alors pas porté le projet. Dans des jardins familiaux plus ou moins standardisés, certains jardiniers ont des difficultés à investir un aménagement auquel ils n'ont pas participé.

Témoignage : Des chantiers et espaces collectifs pour une bonne convivialité

58



« A Saint-Génis, on a eu une réunion ; j'ai demandé qui veut bien se porter volontaire pour couler les socles des cabanons. Très vite un petit groupe de personnes est venu. Les choses se sont passé comme ça ; pareil pour la construction des cabanons. La convivialité est née de ce type de démarche»

«A Millas, le coin préau-barbecue a permis de générer rapidement une bonne ambiance entre la dizaine de jardiniers. Par contre, en nous voyant arriver, le voisinage a eu une réaction de rejet, échaudé par la fréquentation importante des jardins. Depuis, on a fait connaissance. Grâce à des temps d'échange nos voisins sont rassurés sur l'entretien du site, et cela légitime la place de jardins familiaux au milieu d'un paysage collectif de jardins irrigués.»

«- La mairie se questionne sur la mise en place d'un espace collectif. Nous avons peur que cela incite à la tenue de fêtes nocturnes...

- Nous n'avons pas rencontré ce problème, le règlement suffit à cadrer les usages des espaces communs»

Echange entre un élu portant un projet et plusieurs responsables d'associations de jardiniers.

«Une session de chantier collectif se doit d'être conclue par un barbecue, tous ensemble, agrémenté par les récoltes des parcelles de chacun!»

«Le jardin de l'Université de Perpignan est entièrement collectif. Il repose sur un noyau dur de quatre ou cinq personnes. Ponctuellement, on mobilise du monde le week-end pour les chantiers importants. Les récoltes sont partagées.»

Si dans les Pyrénées orientales règne une tradition de « jardins familiaux », il y a fort à gagner à s'ouvrir à la notion de « jardins partagés » que défend notamment l'association des « les Jardins Saint-Martin » à Prades. Le jardin se dit partagé au sens où il est conçu et construit conjointement. L'attitude collective favorise la naissance d'un projet hors du commun dans lequel chaque initiateur se retrouve.





Les jardins d'Ille sur-Têt, aujourd'hui exemplaires, étaient à l'origine un aménagement très fragile livré par la commune et que l'association s'est empressée d'améliorer grâce à des chantiers collectifs. Des photographies sont visibles sur le site internet des jardins : www.jardins-familiaux-illois.com

Des projets qui inspirent- Les jardins des étudiants à l'école du paysage : une gestion évolutive

En intégrant l'école du paysage de Versailles, chaque étudiant peut pendant quatre ans bénéficier d'un échantillon du Potager du Roi où s'adonner au jardinage. Trois lieux-dits aux noms enchanteurs sont réservés dans ce lieu chargé d'histoire à la pratique de cette discipline. Le jardinage est au programme. Chacun des futurs paysagistes sur son terrain d'expérimentation se familiarise avec la vitalité du sol, avec la vigueur du végétal. Si le jardin est ici un lieu d'enseignement des pratiques jardinières, il est par ailleurs favorable à la détente. Spontanément les jardiniers s'approprient les lieux et systématiquement un espace commun se dessine. Au «Duhamel», quelques tables et un barbecue ont été disposés sous des pêchers, au «Troisième des Onze», un platelage bois est régulièrement investi pour se réunir. Pique-niques, soirées et autres moments de détente se manifestent ainsi au beau milieu des parcelles de jardinage. Le jardin est un terrain d'expérimentation qui évolue dans l'espace et dans le temps.

59

Les étudiants arrivés en 2006 héritent de la parcelle dénommée «Chaubrides». Leurs prédécesseurs ont construit un grand platelage et un bar en bois, ainsi qu'un préau. Bientôt, une éolienne fabriquée par une poignée d'étudiants s'élève au milieu de la parcelle ; elle devient un symbole du jardin. Puis, un poulailler viendra compléter cette animation.

En troisième année, une forte proportion d'étudiants migre pour un an vers une antenne de l'école, à Marseille. Ils sont alors contraints d'abandonner leur jardin. Les étudiants restés fidèles à leur lopin décident de repenser en conséquence la gestion de l'espace dans sa globalité. On opte pour le pâturage et deux brebis serviront à entretenir le terrain. Chaque jardinier se met en défends de ces tondeuses à quatre pattes en installant lors de chantiers conviviaux une clôture autour de sa parcelle. En 2010, arrivés à terme de leur formation les étudiants transmettent le projet à une nouvelle promotion.

Un apéro-barbecue organisé sur le platelage de Chaubrides



Deux brebis entretiennent les espaces communs



Une éolienne artisanale, beau symbole pour le jardin



D'autres associations qui jardinent...

Il n'y a pas que les jardins familiaux qui cultivent dans les Pyrénées orientales... Certaines structures associatives gèrent des jardins collectifs, d'autres proposent des ateliers pédagogiques sur l'alimentation et le jardinage, d'autres enfin pratiquent une micro-agriculture comme vecteur d'insertion professionnelle et sociale.



Le jardin collectif de l'université de Perpignan à ses débuts

ATELIERS PÉDAGOGIQUES : Association Jardin'âges et Jardin école slow-food Roussillon

- L'association **Jardin'âges**, créée en 2010 a pour but de «faire jardiner» tout azimut... Elle a travaillé notamment sur un projet de jardinage en pied d'immeuble. Elle anime des ateliers dans des classes maternelles de Perpignan. Six matinées d'échanges permettent aux enfants de découvrir les fruits et légumes de la région, puis les plantes aromatiques et leurs senteurs, de réaliser des semis pour la maison et d'autres qui seront plantés dans une petite parcelle de l'école. La dernière séance est consacrée à la visite du jardin partagé de l'association

60

- Créée en 2006, l'association **jardin école slow-food Roussillon** a dû récemment cesser son activité. Elle proposait de sensibiliser les enfants et les jeunes dans leur rapport à la nature, à l'agriculture durable, à l'alimentation. Elle proposait dans les classes primaires des projets sur 16 à 20h pour créer un potager, découvrir les goûts et pratiques alimentaires du monde, ou encore le patrimoine alimentaire catalan. Des interventions courtes et ludiques étaient aussi proposées. «Le goûter arrogant», traitant des inégalités mondiales, «un chocolat bon propre et juste», abordant le rôle citoyen du consommateur et «panique au jardin», le jardinage écologique. Autant de propositions pour former la jeune génération à une consommation éclairée et, surtout, au plaisir de bien manger.

JARDINS COLLECTIFS : Associations Energie Citoyenne, Jardin'âges et Secours Populaire

- L'association étudiante **Energie Citoyenne** s'occupe d'un jardin collectif et participatif. Il fut inauguré en 2010 pendant la semaine de l'environnement, sur une parcelle de 300m² au coeur de la cité universitaire. Les étudiants investissent peu à peu le terrain, ménagant de petites terrasses dans la pente. Comment ça pousse? C'est quoi cet insecte? Faut-il arroser beaucoup?... Jardiniers assidus et occasionnels se familiarisent avec le savoir-faire du jardinage biologique en expérimentant allégrement. Outre les rangs de légumes, les herbes aromatiques et de jeunes arbres fruitiers, on croise dans le jardin une tour à pommes de terre, une planche de cultures en lasagnes... Pour les animaux, une ruche en terre paille, un hôtel à insecte, une mare ont été mis en place.

- L'association **Jardin'âges s'occupe** d'une parcelle de 100m² dans les jardins Saint-Jacques, cultivée collectivement par une dizaine de jardiniers, et ouvert à tout nouveau volontaire...

- Le secours populaire de Perpignan a récemment pris en charge un terrain pour créer un jardin collectif

JARDINS D'INSERTIONS : Associations Jardins de l'Amitié, Ramènes ta Graine et Alfred Sauvy -

Plusieurs jardins d'insertions existent ou émergent dans le département :

- Les **Jardins de l'Amitié de Prades** existent depuis 1995. Ils sont adhérents au réseau national des «Jardins de Cocagne» qui regroupe des jardins maraîchers biologiques à vocation d'insertion sociale et professionnelle. Les jardiniers sur site, maraîchers et arboriculteurs, produisent des légumes biologiques distribués sous forme de paniers hebdomadaires aux adhérents de l'association. Par ailleurs une équipe de jardiniers de l'environnement travaillent à des aménagements ou entretiens pour les collectivités locales : entretien de berges, curage de canaux, débroussaillage dans le cadre de la défense contre l'incendie....

- L'association **Ramènes ta graine**, récemment créée, souhaite mettre en place un jardin de Cocagne sur l'agglomération de Perpignan. Elle souhaite par ailleurs monter des ateliers pédagogiques sur le thème «jardiner autrement».

- L'association **Joseph Sauvy** a créé en 2011 un jardin d'insertion à Sainte-Marie-la-Mer.

4 - ENCOURAGER UN JARDINAGE RESPECTUEUX DU SOL ET ÉCONOME EN EAU

Tour de l'enjeu, point par point

PROTÉGER ET PRÉPARER LE SOL LORS DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT :

- organiser le chantier plutôt en hiver et utiliser des machines à chenille plutôt qu'à roue
- labourer et semer d'engrais vert dès la fin des travaux
- si des parcelles sont en attente, maintenir le couvert végétal spontané, ou mieux mettre en place des engrais verts

RESPECTER LE SOL, RECYCLER LES MATÉRIAUX ORGANIQUES



Le jardinier dialogue avec sa terre, il ne la maîtrise pas de force.

- proscrire les traitements phytosanitaires
- utiliser le compostage
- systématiser le paillage
- utiliser la canne de Provence et autres branchages pour les clôtures, le tuteurage

61

ÉCONOMISER L'EAU

- économiser l'eau par des pratiques jardinières judicieuses : paillage, cuvette d'arrosage, binage, apport en humus..
- prévoir des cuves pour stocker l'eau et permettre à chacun d'évaluer sa consommation

Témoignage : Quel rôle pour le règlement vis à vis des pratiques jardinières?



« Peut-on imaginer que des contraintes vis-à-vis des pratiques jardinières comme le paillage soient formulées dans le règlement et par conséquent rendues obligatoires ? »

« Il est très important que le règlement soit signé dès que la parcelle est attribuée »

« A Ile-sur-Têt, après quelques mois de fonctionnement, nous avons décidé de rédiger un nouveau règlement en tenant compte de l'expérience acquise. »

Jardiner doit être une partie de plaisir et chacun doit avoir le loisir de se retrouver librement sur sa parcelle. Pourtant très tôt dans le projet de création de jardins familiaux un règlement intérieur doit être rédigé. Il ne doit pas être formulé pour décourager le jardinier mais pour ordonner la vie associative, faire respecter les principes de base des jardins familiaux : convivialité et courtoisie, solidarité et entr'aide, respect des autres et de l'environnement. Cette institution peut être organisée suivant différents chapitres comme l'attribution des parcelles, l'utilisation de l'eau, la vie collective, la gestion des communs...

Les pratiques jardinières proprement dites ne doivent pas être imposées dans cette discipline mais apparaître sous forme de recommandations. Libre à chacun de jardiner comme bon lui semble ! Le jardinier ne peut par exemple pas être contraint d'appliquer du paillage sur sa parcelle. Seule l'expérience de cette pratique pourra le convaincre de son intérêt.

Néanmoins chacun doit se sentir concerné par l'environnement dans lequel il jardine et vit. Ainsi la consommation d'eau, le non emploi de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques, doivent être soumis au règlement dans un souci de préserver les ressources en eau, de respecter le sol ; c'est le devoir de chacun.



Paillage et compost : connaître, protéger, enrichir son sol

S'inspirer de la forêt.

Le véritable jardinier fait preuve d'une grande sagesse, d'une belle humilité. Il a bien compris qu'il fallait faire confiance aux forces vives de la nature, y compris celles invisibles sous ses pieds plutôt que de s'y opposer. Sa référence est la forêt dont il s'inspire beaucoup. Là, il observe avec attention l'épanouissement de la nature, la vie du sol de laquelle la sienne dépend : le manteau caduc se dégarnit chaque automne de ses feuilles qui tombent et enrichissent le sol. Sous cette litière, la terre est protégée des pluies hivernales qui pourraient la battre et les habitants les plus infimes profitent d'une couette idéale.

62

L'humus se décompose progressivement et s'offre à la vitalité de sa forêt qui le lui rend bien. De ce mécanisme naturel, le jardinier puise ses idées ; les principes de compostage et de paillage.

Zéro produits phyto

Le bon jardinier a bien assimilé que la nature n'avait dans ce cycle d'évolution pas besoin de l'apport d'un arsenal de produits chimiques. Pourquoi faudrait-il dans le jardin apporter des éléments étrangers, coûteux et par ailleurs polluants ? Le bon jardinier a une certaine affinité pour sa terre, il sait la respecter. Aujourd'hui, 20%* des «jardiniers» persistent par méconnaissance de la biologie du sol et de la plante à «soigner» leur jardin par un cocktail d'engrais

*évalué par l'IUT de Perpignan, Département de Génie biologique



Création d'un compost collectif dans les jardins étudiants de l'ENSP

chimiques, de produits phytosanitaires : raisonnement délétère. Fondées sur des rituels de nettoyage et de propreté, ces pratiques polluantes sont à proscrire définitivement.

Le paillage : ne jamais laisser le sol à nu

Chaque projet de jardins familiaux devrait être accompagné d'une analyse de sol (texture, structure, activité biologique) et de quelques recommandations afin de sensibiliser chacun sur la nature de la terre qu'il cultive. La pratique du paillage qui consiste à revêtir le sol de fragments de végétaux (déchets de taille, broyat, paille...) est encore peu répandue. Cette couverture de la terre remet en cause l'esthétique des jardins traditionnels où les belles couleurs des légumes contrastent avec un sol dénudé, soigneusement nettoyé de toute «mauvaise» herbe. Pourtant, le paillage est particulièrement approprié à cette région des Pyrénées-orientales au climat chaud et sec. La couverture protège le sol de l'assèchement du vent et du soleil, maintient la terre humide, vivante, ralentit la minéralisation de l'humus et l'enrichit par décomposition. Enfin, elle limite la concurrence de plantes adventices ainsi que les besoins de binage.

Le compostage : recycler les déchets pour amender le jardin

Au jardin rien ne se perd, tout se transforme ! Le compostage consiste à rassembler les déchets organiques (résidus de taille, mauvaises herbes, tonte, déchets végétaux de cuisine...) qui se décomposeront naturellement par l'intervention de toute une population d'organismes, les amis du jardinier. Les silos en bois ou en plastique, les aires de compostage ont aujourd'hui trouvé leur place dans les jardins familiaux, elle sont à prévoir systématiquement, dans chaque parcelle.

Ce mode de traitement individuel des rebuts est fondamental car il incite chaque jardinier à assumer sa propre production de déchets et à assimiler le cycle de vie de la nature.

Témoignage : Faut-il se lancer dans un compost collectif?



« A Ile-sur-Têt, ils ont tenté l'expérience du compost collectif mais elle s'est très vite avérée être un échec. Ils avaient creusé au fond des Jardins Familiaux une large fosse qui est devenue progressivement une décharge ; elle rendait très compliqué le travail et des produits non compostables devaient être régulièrement retirés. Et, c'était toujours les mêmes personnes qui s'en occupaient »

A moins d'un projet collectif solide, le compost commun est à éviter dans les jardins familiaux non seulement parce qu'il n'éduque pas le jardinier à prendre personnellement en charge ses épluchures mais aussi parce que le compost devient très rapidement un tas, une décharge, un espace non respecté dont personne ne s'occupe.

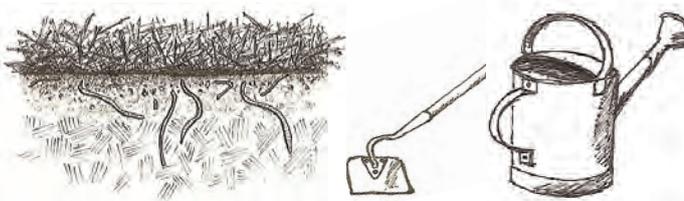
Il ne suffit pas de déverser les déchets dans un silo pour qu'ils se transforment en compost ! Des matériaux variés, un bon équilibre Carbone/Azote, un brassage régulier sont les conditions nécessaires pour une bonne décomposition. Cette cuisine, ces pratiques devraient être accompagnées, initiées par des personnes compétentes lors de l'installation de jardins familiaux.

De l'eau mais pas trop : un jardinier est économe

Une ressource précieuse à économiser au jardin

Si toutes les plantes n'ont pas besoin d'être arrosées, au potager un apport complémentaire, mais mesuré, est souvent indispensable pour que les cultures se développent normalement. Un jardinier vérifie toujours la proximité d'un point d'eau avant d'investir un lopin. Il sait aussi que l'eau est une ressource vitale et précieuse à utiliser avec économie.

Bien que la plaine du Roussillon soit sillonnée de nombreux canaux d'irrigation où l'eau apparente semble « couler de source », elle est aussi perforée comme un vaste gruyère en de nombreux forages creusés pour puiser cette ressource enfouie. Les nappes aquifères faiblement alimentées s'amenuisent progressivement et des pénuries en eau vont rapidement être ressenties dans les années à venir. Face à ce présage, chacun doit limiter l'arrosage, remettre en question ses pratiques jardinières et surtout s'intéresser davantage à la nature et à la vitalité de la terre dont dépendent les cultures.



Des pratiques jardinières pour maintenir l'humidité du sol

- L'humus est le réservoir d'eau idéal. Pour garder ses propriétés d'éponge, le sol a besoin d'être amendé régulièrement en matière organique (compost, engrais vert...).

- A l'image de la forêt, le jardinier doit éviter que son sol soit nu en pratiquant le paillage. Un broyeur devrait systématiquement faire partie des outils collectifs. Les déchets verts du jardin peuvent être broyés et déposés en une épaisse couche sur le sol.

- « Un binage vaut deux arrosages » dit le dicton : afin de limiter l'évaporation, le sol doit être meuble en surface.

- Une plante pour se développer a certes besoin d'eau mais les arrosages doivent être mesurés. L'excès d'eau est aussi nuisible aux plantes que son insuffisance. Il ne faut pas hésiter à tester la résistance des plantes à l'absence d'arrosage pour mieux mesurer leur besoin.

-Le jardinier peut modeler son sol de façon à limiter au maximum les pertes d'eau. Pour les plantes de grand volume, on peut former de vastes cuvettes bien profondes que l'on arrosera généreusement mais à intervalles bien espacés dans le temps. Cela encourage un enracinement profond, dans des parties du sol moins soumises à l'évaporation.

63

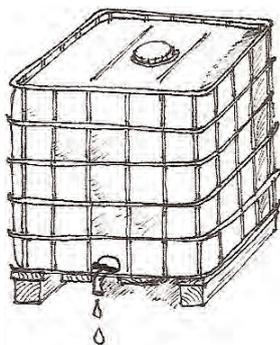
Témoignage : comment organiser l'approvisionnement en eau?



« Nos jardins sont alimentés en eau par un canal, donc il y a des jours et des heures d'arrosage fixés. De petits réservoirs individuels permettent d'avoir une réserve d'appoint. C'est particulièrement utile pour les jardiniers qui travaillent par ailleurs et ne peuvent pas forcément être présents au moment où l'eau coule dans le canal. »

« On a opté pour installer aux jardins de Fourques des cuves de 1000L qui seront remplies deux fois par semaine par un forage et le jour d'arrosage sera imposé. »

Afin d'éduquer et de contraindre à l'économie, chaque jardinier doit disposer d'une quantité d'eau limitée :



- L'utilisation de l'eau qu'elle soit prélevée par forage dans les nappes ou acheminée par des canaux doit être régie par le règlement des jardins afin de limiter la consommation de ce bien commun.

- Le système de réserve d'eau adopté aux Jardins Saint Martin à Prades et à Fourques est à privilégier dans chaque projet d'installation de Jardins Familiaux. Chaque parcelle dispose d'une cuve de 1000L. Ce stock limité, approvisionné à des moments bien précis selon le règlement intérieur aux jardins incite à une consommation d'eau économe. Par ailleurs, ce système d'arrosage est facile à mettre en place et peu coûteux.

CONCLUSION - VERS DES PROJETS À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

Pendant le temps d'élaboration de ce guide, la dynamique de création de jardins familiaux n'a pas faibli. Un des buts de cet ouvrage est d'oeuvrer au rapprochement des différentes associations de jardiniers. Plusieurs pistes de collaboration avait été évoquées lors du rassemblement de mai 2012. L'association Addicterra, créée en 2013, souhaite travailler sur des actions de mise en réseau.

- la mise en place de chantiers de formation au jardinage. La FNJFC a organisé plusieurs sessions de formations en 2013-2014.

- l'animation d'un tour de découverte des jardins familiaux. Le CAUE a organisé en juin 2013 une première journée de visite et de formation. Les associations de jardins familiaux pourraient prendre le relais, par exemple au rythme de 2 visites par an.

- la mise en place de commandes groupées entre les différents jardins du département afin de diminuer les prix (outils, graines, plants, sulfate de cuivre...)

- la conception d'un cabanon construit avec les ressources locales, en particulier le bois.

EN ATTENDANT, BON JARDINAGE !



65

Pour aller plus loin

Guide d'intégration paysagère des horts urbains et périurbains.

Téléchargeable sur internet : http://www.catpaisatge.net/fra/documentacio_guies.php

Cliquer sur : *Guia d'integració paisatgística. Horts urbans i periurbans*

Ce guide -en catalan - propose une série de recommandations sur les jardins groupés et présente quelques projets.

Etude sur les jardins collectifs dans la région Languedoc Roussillon

Téléchargeable sur internet : <http://www.draaf.languedoc-roussillon.agriculture.gouv.fr/Jardins-collectifs-et-auto>

La DRAAF Languedoc-Roussillon a lancé une étude, réalisée en 2011 par 4 élèves ingénieurs agronomes de Montpellier Supagro, afin de mieux connaître les différentes structures de jardins collectifs dans la région, leur diversité, leur mode de fonctionnement, leurs pratiques culturelles et leur impact sur l'alimentation des jardiniers. L'objectif était également de mieux évaluer leurs besoins en formation.

Remerciements

Nous tenons à remercier particulièrement les personnes ayant alimenté cet ouvrage par leur collaboration et leurs témoignages :

Phillippe Assens, Christine Figueres, Roger Attias, Romain Bocquet, Paul Gironne, Nathalie Colin, Guilhem Hugounenc, Nicolas Mansouri et Bruno Fabre.

Merci aussi...

... aux jardiniers qui nous ont ouvert les portes lors des visites de jardins familiaux.

... aux responsables d'associations qui nous ont éclairé sur leurs activités.

... à l'ensemble des personnes ayant participé au comité de réflexion du 11 mai 2012.

... aux personnes qui nous ont autorisé à utiliser leurs photographies de jardins.

NOTE

Cet ouvrage a été rédigé en 2012 et diffusé sous forme numérique notamment via le site du CAUE.

Deux années ont passé pour que cette édition papier sorte des presses. Nous avons mis à jour le guide autant que possible, en particulier au niveau du répertoire, mais il se peut que certaines informations soient obsolètes.

CONTACTS

Contacts Repère

CONSEIL GÉNÉRAL 66

Direction eau-agriculture-environnement / Pôle agriculture-forêt-espace rural
Cédric COSTA
Chef de pôle
04 68 85 82 43
cedric.costa@cg66.fr

Jordi CAMPREDON

Gestion des dossiers de subventions
04 68 85 82 41
jordi.campredon@cg66.fr

FNJFC

Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs
Roger ATTIAS
délégué départemental
04 68 67 01 94
06 85 17 94 93
adca66@wanadoo.fr

CAUE 66

Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement
Marine CRESSY
paysagiste conseil DPLG
04 68 34 12 37 / 25 26
m.c.cauepyreneesorientales@gmail.com

SYDETOM 66

Syn. Dép. de Transport, Traitement et Valorisation des Ordures Ménagères et déchets
Paul GIRONNE
Formation compostage
04 68 57 86 86
paul.gironne@sydetom66.com
François Noguera
Distribution compost, BVC
francois.noguera@sydetom66.com

DRAF

Nathalie COLIN
Recensement régional des jardins collectifs
nathalie.colin01@agriculture.gouv.fr
04 67 10 19 76

Associations connexes

ADDICTERA

contact@addictera.fr
simon.moliner@gmail.com
Association développement d'initiatives citoyennes éducation populaire à l'environnement

JARDINS DE COCAGNE 66

Jardins d'insertion 'Les Jardins de l'amitié' Prades
04 68 05 75 90
Président : Lucien Pages
jda.prades@gmail.com
10 route de Ria Prades 66500

ASSO. JOSEPH SAUVY

Groupement Coop Sociale et Médico Social
Jardin d'insertion à Ste-Marie-la Mer 'Ecole de la terre'
Jean-François GARCIA
04 68 98 69 83

RAMÈNE TA GRAINE

Projet de jardin de Cocagne sur Canohès
Mélanie FRÉMONT
06 07 97 05 50
ramenetagraine@live.fr

ASSO. AEFTI LANGUEDOC - ROUSSILLON

Projet jardin en pied d'immeuble
Association pour l'Enseignement et la Formation des Travailleurs Immigrés et de leurs familles
Prés. Bernard CHICO
04 68 51 23 81
aefiti.lr.fle@gmail.com

ASSO ENERGIE CITOYENNE

Jardin Collectif de la Cité U
07 810 666 23
energie_citoyenne@yahoo.fr
52 Avenue Paul Alduy
66100 Perpignan

ASSO. JARDIN-AGES

Sophie HILLY
04 68 81 14 38
06 61 53 72 43
lesjardin.ages@gmail.com

ARTBORESSANCE - ART EN ENVIRONNEMENT

Mas Saint Jacques
4 bis rue Frédéric Saisset
66430 BOMPAS
04 68 63 15 28
06 32 01 73 32
artboressance@gmail.com

CHAMP DES POSSIBLES

Asso de formation «jardin au fil des saisons»
1000 La Fount d'Ebes
11130 Sigean
Julia BERDAT
06 81 33 95 62
juliaberdat@gmail.com

ELNE

Au jardin citoyen
Jardin partagé
Près Katie Deneuille
mairie 04 68 37 38 39

Projet jardin pied d'immeuble

Martine RUEDA (CCAS)
04 68 37 38 39
martinerueda@ville-elve.com

67

Jardins familiaux précursseurs / Jardins non subventionnés

ELNE

Mairie Gestion par le CCAS
04 68 37 38 39
valerienicolau@ville-elve.com

CABESTANY

Prés. Jean-Jacques LEMAIRE
04 68 67 05 82
16, rue Général GILLES
66330 CABESTANY

SAINT ANDRE

Prés. Gwendolyn WARD
04 68 95 86 33
gwendolyn.flandre@wanadoo.fr

PRADES

Jardins Saint Martin
Prés. Yves MACARY
04 68 96 45 31
jardins.saint.martin66@gmail.com
Gabriel ROBIN
06 45 79 15 98

**Jardins existants
subventionnés**

ALENYA

Prés. Dornier Marianne
04 68 22 70 00
marianne.dornier@orange.fr
Mairie Elisabeth ARROYO
04 68 37 38 00
maririe-alenya@wanadoo.fr

LES ANGLES

Prés René LE FLOHIC
06 15 38 02 14
Maison des Associations
66210 LES ANGLES

BOMPAS

Prés. Denis SACQUET
04 68 63 49 38
deniseva@aol.com
Mairie 04 68 63 26 08
villedebompas@bompas.fr

68 CANOHES

Les jardins d'Albert
Prés. Annie KLEIN
annie.klein@bbox.fr
04 68 54 44 17
Mairie 04 68 54 77 03
mairie@canohes.fr

CLAIRA

Prés. Jean-Marie NOGUER
04 68 28 42 98
jean-marie.noguer@orange.fr
Mairie 04 68 28 31 50
mairie@claira.fr

CORNEILLA-DEL-VERCOL

Les jardins d'Antan
Prés. Nadège NENERT
lesjardinsdantan@free.fr
Mairie 04 68 22 12 62
mairie.corneilla.vercol@orange.fr

CORNEILLA-LA-RIVIERE

Prés. Jacky GALTIE
Mairie 04 68 57 34 25
corneilla.accueil@wanadoo.fr

ELNE

Jardins Familiaux du Pla
Prés Marcel ATTARD
07 81 40 57 73
marcel6631@gmail.com
Mairie 04 68 37 38 39

FOURQUES

Prés. Cyril Lopez
09 51 28 28 38
loveistheway@gmail.com
Mairie Martine SAR / Georges
GIRBAUT
04 68 38 80 41
mairie.fourques66@wanadoo.fr

ILLE SUR TET

Les jardins Henry Demay
Prés. Aline Vandamme
04 68 84 19 77
alineplanes@gmail.com
Mairie 04 68 84 54 92
mairie@ille-sur-tet.com

MILLAS

Prés. Sylvie SCHAREK
04 68 92 81 64
sylvie.scharek@orange.fr
Mairie Denis BRU
04 68 57 35 03
mairie@millas.com.fr

PASSA

Prés. Gilles BAUDET
04 68 50 00 40
gillesbaudet@live.fr
Mairie Jean-Pierre FONT
04 68 38 80 80
mairie-de-passa@wanadoo.fr

PERPIGNAN

Mairie Direction environne-
ment et propreté urbaine –
Division Etudes et développe-
ment
chef de service
Guilhem HUGOUNENC
hugounenc.guilhem@mairie-
perpignan.com
04 68 66 32 56
Chargés jardins familiaux
Philippe RAUNIER (Bas
Vernet) 04 68 62 39 68
Lucie RIBES (Parc Maillol)
04 68 62 37 43

Bas Vernet

Prés. Myriam FAURE
06 64 23 87 60
myriamfaure95@yahoo.fr
Centre social, maison du
Bas-Vernet, 4 imp. de la
Muga

Maillol

Prés. Miloud HOUSSAIRY
04 68 37 12 30
Centre social maison
Mailloles, 67b rue des
Grenadiers, résidence
enseleillée

Parc Maillol

Prés. Mr SALA
04 68 61 09 59
Mairie quartier nord
Directeur : Claude Batlle
04 68 62 37 75
batlle.claude@mairie-perpi-
gnan.com

RIVESALTES

Jardins familiaux de la Tuilerie
Prés. Eric TROHEL
06 75 82 19 76
jardinsfamiliauxderivesaltes@
laposte.fr
Mairie Joseph SIRACH
04 68 38 59 59
dgs@mairie-rivesaltes.fr

St-GENIS-des-FONTAINES

Jardins de la Biscompte
Prés. René DELONCA
04 68 89 74 75
Sec. Marcel DASSE
mireille.dasse0040@orange.fr
Mairie André COSTARD
04 68 95 00 01
mairie.st.genis.des.fontai-
nes@wanadoo.fr

St-LAURENT-de-la-SALANQUE

Prés. Patrick Schneider
07 86 99 39 07
Mairie 04 68 28 00 30
c.rozier@saint-laurent-de-la-
salanque.fr

SAINT-NAZAIRE

Prés. Jacques BASTIDE
06 75 71 21 55
09 54 99 06 59
jacques.bastide@free.fr
Mairie Jean-François FABRE
04 68 73 62 62
mairie.saintnazaire@wanadoo.fr

TOULOUGES

Prés. Jean-Pierre DUCOMBS
06 71 63 22 48
ducombs.jean-pierre@wana-
doo.fr
Mairie 04 68 56 54 10
secretariat.general@toulouges.fr

VILLELONGUE-Dels-MONTS

El camp de la Matta
Prés. Antoine PEREZ
04 68 89 88 79
06 09 98 26 25
antoine.perez0381@orange.fr
Mairie Jacques CABANAT
04 68 89 61 76
mairie@villelongue-dels-
monts.com

**Jardins existants
gestion communale
(sans association)**

TAURINYA

Mairie Philippe GILOT
04 68 96 02 03
mairie.taurinya@wanadoo.fr

TORREILLES

Mairie Olivier ALQUIER
04 68 28 32 02
mairie.torreilles@wanadoo.fr

**Jardins familiaux
en projet**

AMELIE-LES-BAINS

Mairie 04 68 39 00 24
contactmairie@amelie-les-
bains.fr

ARGELES-SUR-MER

Mairie 04 68 95 34 58
argeles@mairie-argeles-sur-
mer.fr

CANET-EN-ROUSSILLON

Mairie 04 68 86 70 00
infos@mairie-canet-en-rous-
sillon.fr

CASES-DE-PENES

Mairie 09 73 73 36 56
mairie.casesdepene@wana-
doo.fr

CERET

Mairie 04 68 87 00 00
administration@mairie.ceret.fr

CORBERE LES CABANES

Mairie 04 68 84 80 06
mairie.corbere-les-caba-
nes@wanadoo.fr

EYNE

Mairie 04 68 04 78 66
mairie.eyne@wanadoo.fr
Asso Jardins populaires
d'Eyne

FILLOLS

Mairie 04 68 05 69 94
mairie-killols@wanadoo.fr
Asso Les jardins de Fillols

FORMIGUERES

Asso Jardins du Moulin
Mairie 04 68 04 41 73
mairie@mairiedeformigueres.fr

LATOUR DE CAROL

Mairie 04 68 04 81 82
latourdecarol@wanadoo.fr

LLAURO

Mairie Gaëlle BOULANGER
04 68 39 40 22
mairiedellauro@neuf.fr

MONTESCOT

Prés. Yaniv DAGON
06 59 38 62 83
yanivdagon@hotmail.com

NEFIACH

Mairie 04 68 57 80 70
mairie.de.nefiach@wanadoo.fr

ORTAFFA

Mairie 04 68 22 17 08
contact@mairie-ortaffa.fr

PEYRESTORTES

Mairie 04 68 64 08 90
commune.peyrestortes@oran-
ge.fr

POLLESTRES

Mairie 04 68 54 51 11
mairie.pollestres@wanadoo.fr

SAINT CYPRIEN

Mairie 04 68 37 68 00
contact@mairie-saint-cyprien.com

SAINT ESTEVE

Mairie 04 68 38 23 00
annesophie.payet@st-
estev.com

SAINT FELIU D'AMONT

Mairie 04 68 57 80 70
mairie.saint-feliu-
damont@wanadoo.fr
Asso Jardins Féliciens
Pres. Xavier HARDY

SAINT FELIU D'AVALL

Mairie 04 68 57 45 07
s.tagneres@saintfeliu-
avall.com
Prés. Caroline GHIPPONI
06 65 03 21 84
caroline.ghipponi@culture.gou-
v.fr

SAINTE-MARIE-LA-MER

Mairie 04 68 80 13 80
cabmaire@saintemarielamer.c-
om

SALSES-LE-CHATEAU

Mairie 04 68 38 60 04
accueil@mairie-salses.fr

TAUTAVEL

Mairie 04 68 29 12 08
c.navarro.tautavel@orange.fr

VILLENEUVE-DE-LA-RAHO

Mairie 04 68 55 91 05
villeneuve.de.la.raho@wana-
doo.fr

